

<b>Zeitschrift:</b>	Cahiers d'archéologie romande
<b>Herausgeber:</b>	Bibliothèque Historique Vaudoise
<b>Band:</b>	57 (1992)
<b>Artikel:</b>	Habitat et urbanisme en Gaule interne aux IIe et Ier siècles av. J.-C. : l'apport de deux fouilles récentes : Besançon (département du Doubs) et Roanne (département de la Loire)
<b>Autor:</b>	Guilhot, Jean-Olivier / Lavendhomme, Marie-Odile / Guichard, Vincent
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-836171">https://doi.org/10.5169/seals-836171</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Habitat et urbanisme en Gaule interne aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles av. J.-C.

## L'apport de deux fouilles récentes: Besançon (département du Doubs) et Roanne (département de la Loire)

*Jean-Olivier GUILHOT, Marie-Odile LAVENDHOMME et Vincent GUICHARD*

ES grandes opérations de sauvetage en milieu urbain qui se développent depuis une quinzaine d'années fournissent parfois l'opportunité de remonter aux origines des agglomérations par l'étude, sur de grandes étendues, de gisements stratifiés, grâce à une accumulation sans destruction ni érosion. Ce mode de conservation est particulièrement avantageux dans le cas des niveaux d'occupation laténien, dont les vestiges sont toujours très fugaces et fragiles. Pour cette raison, leur intérêt peut même aisément échapper lors des sondages préalables aux opérations de sauvetage. Ainsi, pour la fouille de Besançon dont il est question ici, un chantier de grande ampleur n'aurait certainement pas été entrepris au vu des seuls résultats obtenus sur l'occupation protohistorique lors de l'étude d'impact.

En 1987, à Roanne, le site d'habitat groupé de plaine de la fin de l'âge du Fer, à l'origine du modeste *vicus* gallo-romain de *Rodumna*, reconnu depuis une trentaine d'années, a donc été fouillé sur une surface de 400 m<sup>2</sup> et étudié de manière approfondie. En 1990, à Besançon, une opération semblable conduite sur une superficie de 4000 m<sup>2</sup> a permis d'observer l'évolution d'un quartier d'habitat antique

implanté dans la boucle du Doubs à une époque où *Vesontio* s'affirmait comme l'oppidum principal des Séquanes. Des conditions de conservation identiques se doublent d'une coïncidence très précise des séquences d'évolution observées: sur les deux sites, un habitat groupé est attesté depuis le II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. et se prolongera à l'époque romaine sans discontinuité. Les types de construction mis en évidence, leur organisation et leur évolution permettent un nouvel éclairage de la genèse des deux agglomérations gallo-romaines de *Rodumna* et *Vesontio*, montrant de façon spectaculaire le poids de l'héritage indigène. Dans l'attente de la publication systématique des données de fouilles, il nous a paru souhaitable d'exposer conjointement et à grands traits la documentation recueillie à propos de ces structures d'habitat, tant la similitude des observations semble montrer que la réalité entrevue à Roanne et Besançon, deux sites que ne rapprochent pourtant ni l'histoire ni la géographie, relève d'un phénomène qui doit avoir une valeur générale à l'échelle de la *Gallia comata*, mais dont la perception est justement indissociable de la fouille en milieu urbain.

### LES SITES

#### Besançon

Besançon<sup>1</sup> est un site de la moyenne vallée du Doubs, situé en bordure du Jura (fig. 1). La première occupation s'est établie dans un méandre de la rivière, qui couvre 120 ha, fermé au sud-est par la colline de la Citadelle dominant la Boucle de plus de 100 m. C'est une ville de carrefour où se rencontrent les voies nord-sud, entre pays rhénan et rhodanien, et les voies transjurassiennes qui relient par le col de Jougne le Plateau suisse et l'Italie du Nord au bassin parisien. Les plus anciens habitats connus datent du Bronze ancien et du Hallstatt moyen et final. Plusieurs structures d'habitat et d'artisanat ainsi qu'une nécropole sont attestées pour la fin de la période de La Tène (Pétrequin et Vuillat

1967; Pétrequin *et al.* 1978). Dans les fouilles anciennes, les éléments de datation des niveaux de La Tène finale permettent rarement d'établir s'ils sont ou non antérieurs à la conquête. A partir du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C., la ville s'étend sur la presque totalité de la Boucle (Guilhot et Goy 1990). La description de César semble indiquer qu'en 58 av. J.-C. la Boucle du Doubs et la Citadelle sont toutes deux occupées: « (...) le Doubs entoure presque la ville [oppidum] entière d'un cercle qu'on dirait tracé au compas; l'espace que la rivière laisse libre ne mesure pas plus de seize cents pieds et une montagne élevée le ferme si complètement que la rivière en baigne la base des deux côtés. Un mur qui fait le tour de cette

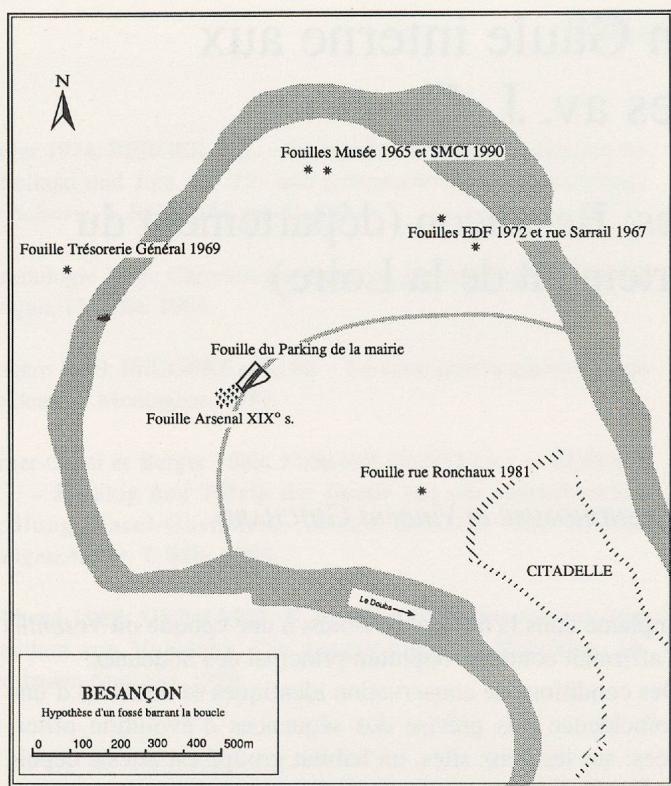


Fig. 1. Besançon: plan de situation de la fouille du parking de la Mairie, 1990.

montagne la transforme en citadelle [*arx*] et la joint à la ville... » (BG I, 38).

Les découvertes archéologiques précisent cette image mais ne permettent pas encore de tirer des conclusions sur l'occupation générale de la Boucle de Besançon à La Tène finale. On peut néanmoins replacer la fouille du parking de la Mairie dans son contexte: le site est bordé au sud par une nécropole à incinération, utilisée jusque vers les années 60/70 ap. J.-C. (fouilles de l'Arsenal, 1848)<sup>2</sup>, qui semble marquer les confins de la ville. Ces observations, complétées par les découvertes anciennes, permettraient de dessiner une agglomération occupant les berges est et nord du méandre du Doubs, la Boucle étant peut-être séparée en deux par le fossé mis en évidence sur le chantier du parking de la Mairie. Après la conquête, la ville gagne peut-être le secteur non bâti de la Boucle, le fossé n'ayant plus alors de sens stratégique; l'occupation la plus ancienne mise en évidence dans ce secteur (rue Ronchaux - fouilles Urlacher, 1981) n'est en effet pas antérieure au milieu du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. On pourrait aussi imaginer que le fossé marque la limite nord de la ville qui s'étendrait alors au pied de la Citadelle, le secteur fouillé au-delà du fossé étant réservé aux activités artisanales et ne constituant qu'un faubourg.

Au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., l'agglomération est le siège d'activités artisanales diversifiées. Parmi celles-ci, les artisanats du feu sont les mieux connus; ils paraissent cantonnés aux limites de la ville et répartis entre des secteurs spécialisés: métal à la Mairie, céramique dans le quartier du Musée (Dartevelle 1991).

## Roanne

La ville de Roanne<sup>3</sup> est implantée au débouché des gorges de la Loire dans une vaste plaine à laquelle elle a donné son nom (le Roannais), sur la rive gauche du fleuve (fig. 2). L'agglomération antique occupait le rebord d'une terrasse ancienne qui surplombe de 8 m le lit majeur du fleuve, très fluctuant avant que son endiguement moderne ne le rejette plus à l'est. Son expansion était aussi limitée par une vaste zone marécageuse, encore en partie impraticable au XIX<sup>e</sup> siècle, qui s'étendait à l'ouest, ne laissant subsister entre elle et la Loire qu'une étroite bande de terrain habitable. La topographie conditionnait donc le tracé d'un chemin parallèle au fleuve, le long duquel s'est implanté l'habitat et, 800 m plus au sud de l'autre côté d'un maigre talweg, sa nécropole<sup>4</sup>.

Les premiers témoins de l'occupation gauloise sont datables du III<sup>e</sup> siècle mais se résument à un horizon diffus dépourvu de structures d'habitat discernables et assez pauvre en mobilier.

La nature de l'occupation se précise au cours du II<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup> avec l'apparition des premiers vestiges structurés d'habitations qu'accompagnent de nombreuses fosses comblées par des rejets domestiques<sup>6</sup>. Cette occupation va évoluer sans rupture pendant environ trois générations (près d'un siècle). Dans l'état actuel de la carte archéologique roannaise, qui bénéficie d'observations consciencieusement

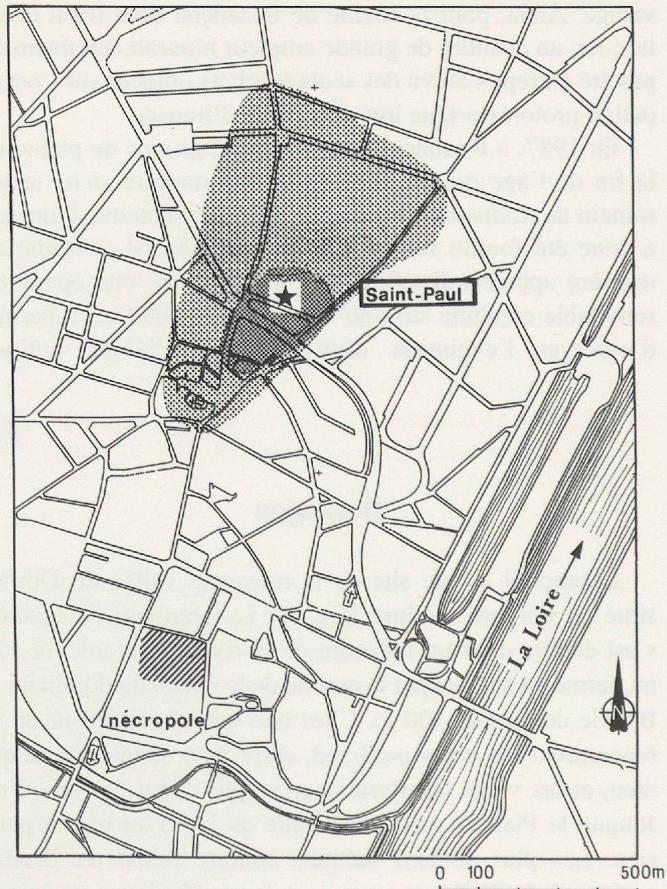


Fig. 2. Roanne: plan de situation de la fouille de l'Institution Saint-Paul, 1987.

et systématiquement enregistrées depuis plus de 30 ans, elle a été repérée sur 1 hectare.

Un niveling général, qui a lieu vers le milieu du I<sup>er</sup> siècle et qui a été observé sur tous les secteurs étudiés, peut attester une rupture dans le développement de l'agglomération. Les habitations implantées ultérieurement se distinguent des anciennes par le changement de leur orientation et

de leur technique de construction. Cette période voit également l'extension de la superficie habitée (environ 6 ha). L'agglomération paraît avoir atteint son étendue maximum avant le milieu du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C., soit environ 30 ha, l'occupation la plus dense restant située à l'emplacement du village gaulois.

## LES STRUCTURES D'HABITAT

### LA STRATIGRAPHIE ET L'ORGANISATION SPATIALE Besançon

Les 4000 m<sup>2</sup> fouillés sur le chantier du parking de la Mairie à Besançon (Guilhot *et al.* 1991; Choel *et al.* 1991) ont révélé des niveaux très stratifiés avec des phases de niveling général qui autorisent des synchronisations d'une extrémité à l'autre du site. A l'intérieur de ces phases, les nombreux sols en terre battue et le chevauchement des maisons lors des reconstructions permettent de distinguer plusieurs états. Par ailleurs, ces niveaux étant riches en limons argileux, de nombreuses pièces de bois se sont conservées; elles nous renseignent sur les techniques de construction et fournissent, après analyse dendrochronologique<sup>7</sup>, des éléments de datation.

L'occupation laténienne du site commence donc vers 124 av. J.-C. et s'achève vers 40 av. J.-C. (phase I).

L'installation du premier habitat (état 1 de la phase I) est datée par la dendrochronologie des années 124 / 100 av. J.-C.:

- marche trouvée dans la descente de cave d'une maison: 124 av. J.-C.,
- pieu appartenant au fossé: pas antérieur à 119 av. J.-C.,
- bois des fosses-dépotoirs: pas antérieur à 109 av. J.-C. et pas antérieur à 147 av. J.-C.

Le mobilier métallique et céramique confirme cette fourchette chronologique puisqu'il est attribuable à l'horizon La Tène D1.

Deux états de reconstruction vont ensuite se succéder durant cette phase. Si le premier est difficile à cerner chronologiquement, le deuxième peut en revanche être attribué par la dendrochronologie au milieu du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.:

- planches de construction de la cave d'une maison: 17 échantillons datés de l'automne ou de l'hiver 52/51 av. J.-C.,
- cuvelage de puits: 2 échantillons datés de 66 av. J.-C.

La phase II, qui correspond à une période d'occupation plus diffuse, débute vers 40 et s'achève en 30 av. J.-C.

L'installation du premier niveau augustéen (phase III) est datée des années 30 av. J.-C.:

- cadre en bois servant de fondation à un puits: 4 échantillons datés de 30 av. J.-C.,
- cadre en bois servant de fondation à un puits: un échantillon postérieur à 41 av. J.-C.,
- bois d'œuvre trouvés dans les niveaux de destruction: deux échantillons datés, l'un de 30 av. J.-C., l'autre postérieur à 45 av. J.-C.,

– bois d'œuvre réutilisé dans une structure construite à la fin de l'époque augustéenne: un échantillon daté de 30 av. J.-C.

D'après l'étude du mobilier, cette première occupation augustéenne s'achèverait dans les toutes dernières années du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.

### Phase I

A La Tène finale, le site est occupé par une dizaine de constructions établies en bordure d'un vaste fossé reprenant le tracé d'un ancien lit du Doubs (fig. 3).

Le fossé, contemporain du premier habitat, est large de plus de 7 m et profond d'environ 2 m (fig. 4). Il présente un profil en V et est doublé à l'est d'une palissade ou d'autres défenses en bois dont la fouille n'a révélé que des vestiges très ténus. Creusé dans les limons du talweg résiduel du cours ancien du Doubs, partiellement nivéé par des épannages d'amphores en limite des habitations, il joue un rôle de drainage, visible dans les sédiments qui le comblent, et présente un caractère défensif évident: deux *stimuli* ont été rejetés dans ce fossé, fouillé seulement sur 3 m linéaires. Si la stratigraphie révèle deux grands états de comblement (lors du second, le chenal est déporté vers l'ouest et le fossé moins large), sa chronologie absolue n'a pu être déterminée; il n'est donc pas possible de préciser si ces *stimuli* peuvent être contemporains de la conquête.

Les habitations se répartissent en deux groupes, séparés par une vaste surface non bâtie, qui se distinguent par leur orientation. Le groupe nord ne comprend que deux constructions orientées ouest-nord-ouest/est-sud-est. Le groupe sud, plus important, présente une orientation générale est-ouest et s'organise de part et d'autre d'un axe de circulation. Aucun aménagement n'a été mis en évidence au-delà du fossé vers l'est.

Les 3 états de construction (fig. 5) de la phase I permettent d'envisager une durée de vie des maisons de 20 à 30 ans. Durant cette phase, les bâtiments ne semblent évoluer ni dans leur architecture, ni dans leur organisation intérieure. Si les reconstructions s'implantent le plus souvent à l'aplomb du bâtiment primitif, parfois même en réutilisant la cave existante qu'elles surcreusent ou agrandissent, certaines maisons ne respectent pas cette règle et empiètent sur les espaces de circulation de l'état précédent.

Parmi les constructions, diverses structures annexes ont été localisées: 2 puits dans le groupe nord et 3 fosses dépotoirs, une fosse à fumier et un muret au sein du groupe sud.

On constate l'absence de puits pendant les deux premiers

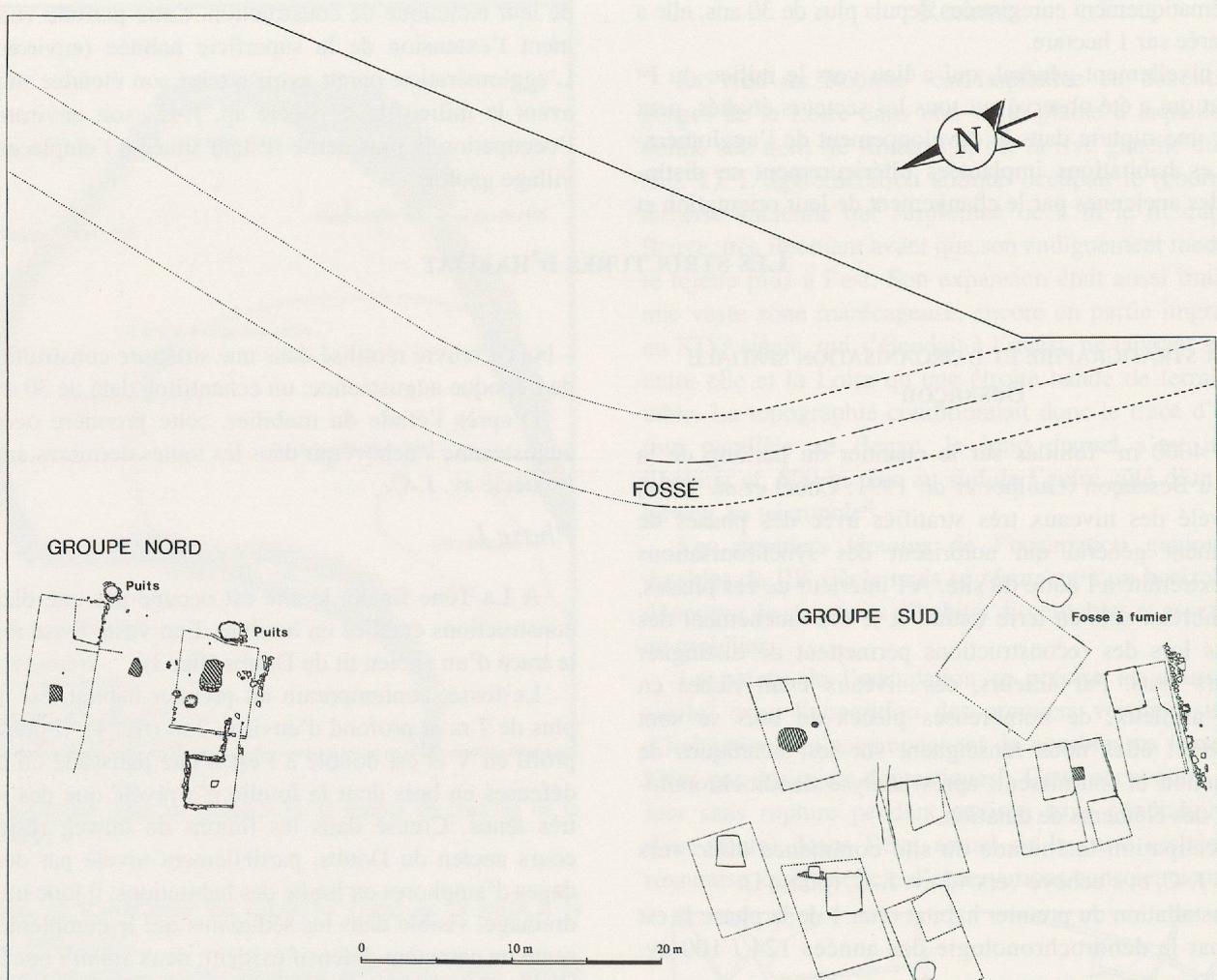


Fig. 3. Besançon-parking de la Mairie: phase I, plan général du site .

états. En revanche, au milieu du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., les 2 maisons du groupe nord en possèdent chacune un, bâti en pierres sèches et assis sur un cadre composé de 4 madriers de chêne, alors que celles de l'autre groupe ne semblent même pas disposer d'un puits collectif.

La fosse à fumier de plan approximativement carré (6,8 m x 7,0 m), profonde de 0,3 m environ, présentait encore un comblement très tassé de matières organiques végétales disposées horizontalement. Implantée en arrière de l'habitat en bordure du fossé, dans la zone de rejet des amphores, on y accédait par un passage large d'environ 3,5 m ménagé entre les maisons. Les fosses dépotoirs sont rares, les rejets

devaient être effectués au-delà de la zone fouillée, à l'écart des habitations.

Les 3 seules fosses dégagées appartiennent au premier état et semblent avoir comme usage primaire l'extraction du limon argileux utilisé dans le bâti; leur comblement semble très rapide et pourrait être constitué principalement des chutes de bois d'œuvre (branches, bois équarris et bardaues). Leur creusement est interrompu au niveau des couches de graviers alluvionnaires, impropre à la construction.

Le muret en pierre sèche, situé au-delà des habitations du groupe sud dont il reprend l'orientation, marque peut-être une limite de l'habitat ou le début d'un enclos.

L'espace non bâti entre les 2 groupes de constructions est recouvert de gravier. Cet aménagement permet sans doute d'y voir une cour ou une place; des aménagements identiques ont été mis en évidence dans les espaces séparant les maisons. Cette observation exclut la présence de cultures à proximité des habitations.

La vocation d'habitat de ce quartier n'empêche pas la présence d'artisanat du bronze dans les maisons du groupe sud. En effet, si les constructions peuvent être identifiées à des habitations par leur foyer et leur structure de stockage, la

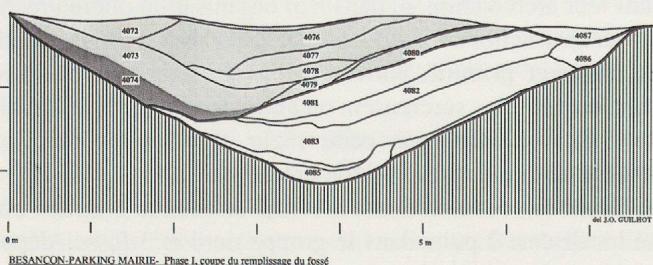


Fig. 4. Besançon-parking de la Mairie: phase I, coupe du fossé.

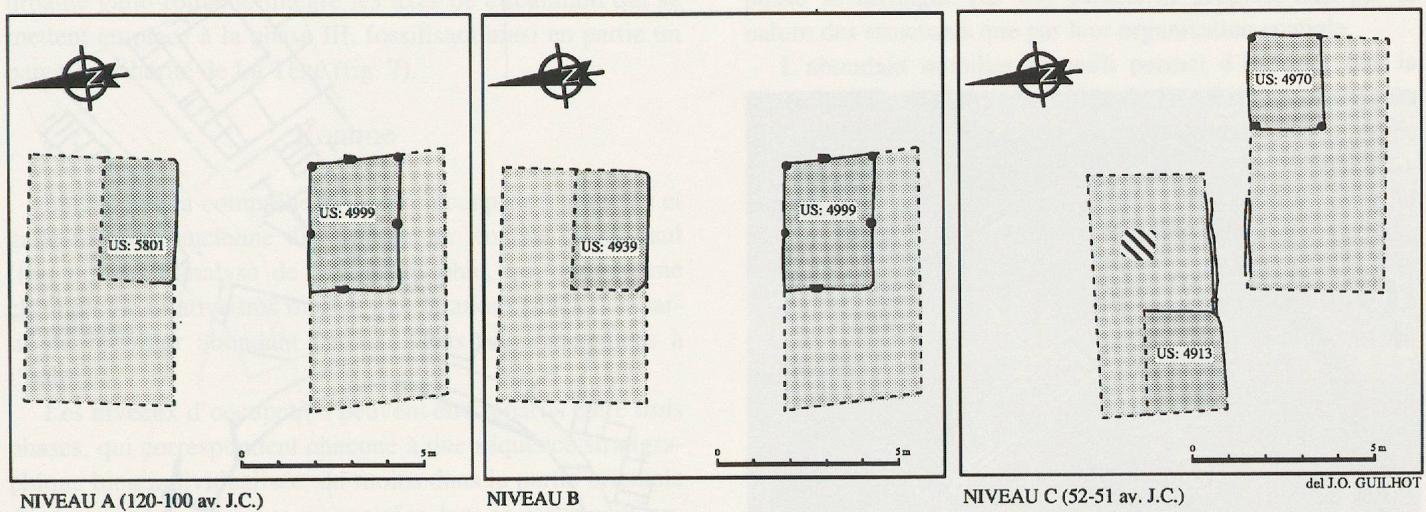


Fig. 5. Besançon-parking de la Mairie: phase I, déplacement de l'habitat durant les trois états.

présence de nombreuses scories et de fragments de parois de four à l'intérieur de celles-ci leur confèrent également une fonction d'ateliers. Cet artisanat du métal perdurera sur le site tout au long de l'occupation.

### *Phase II*

Si aucun bouleversement n'a marqué l'urbanisme et l'habitat à l'époque de la conquête, à partir des années 40 et jusqu'en 30 av. J.-C. le site connaît une période de transition.

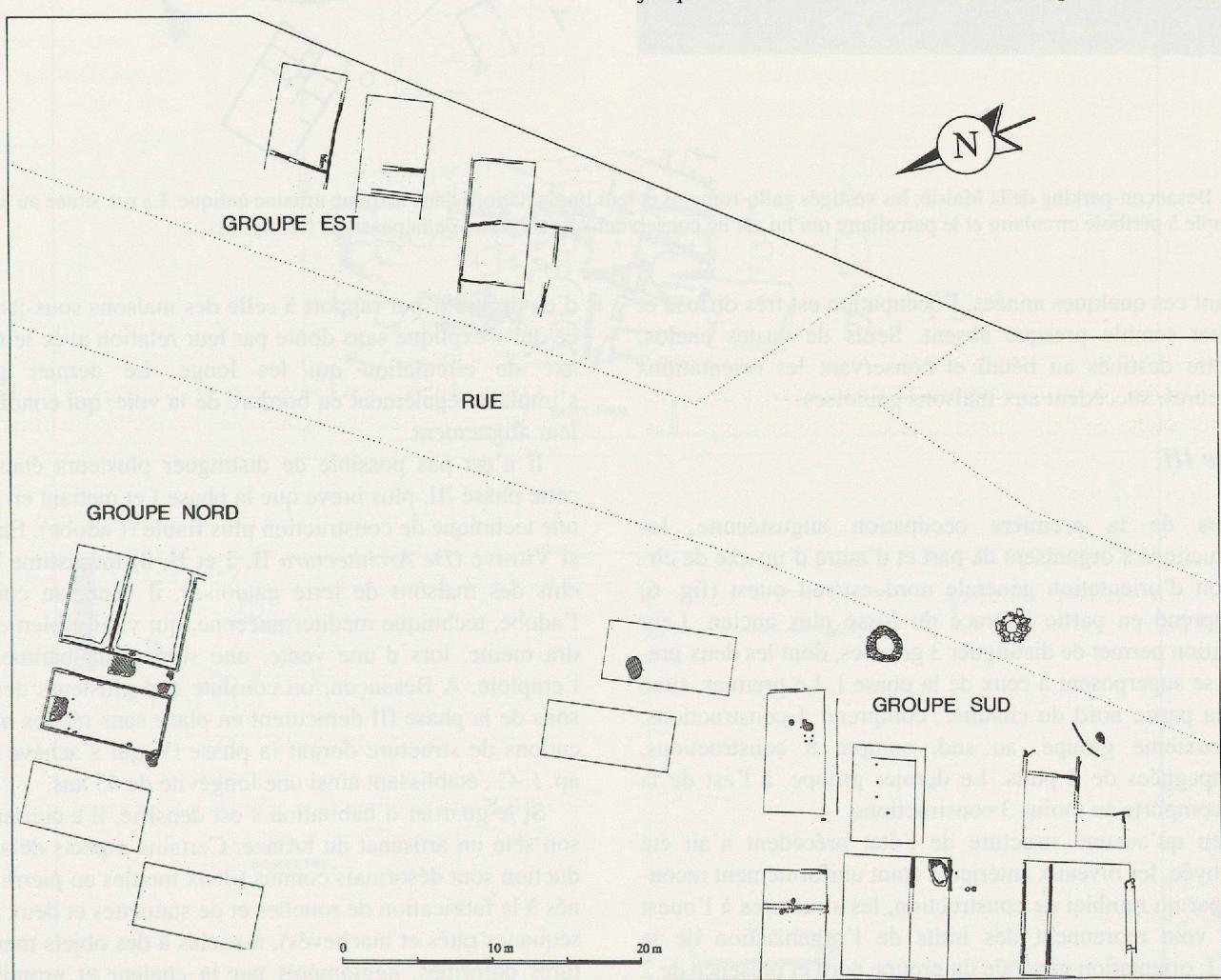


Fig. 6. Besançon-parking de la Mairie: phase III, plan général du site.

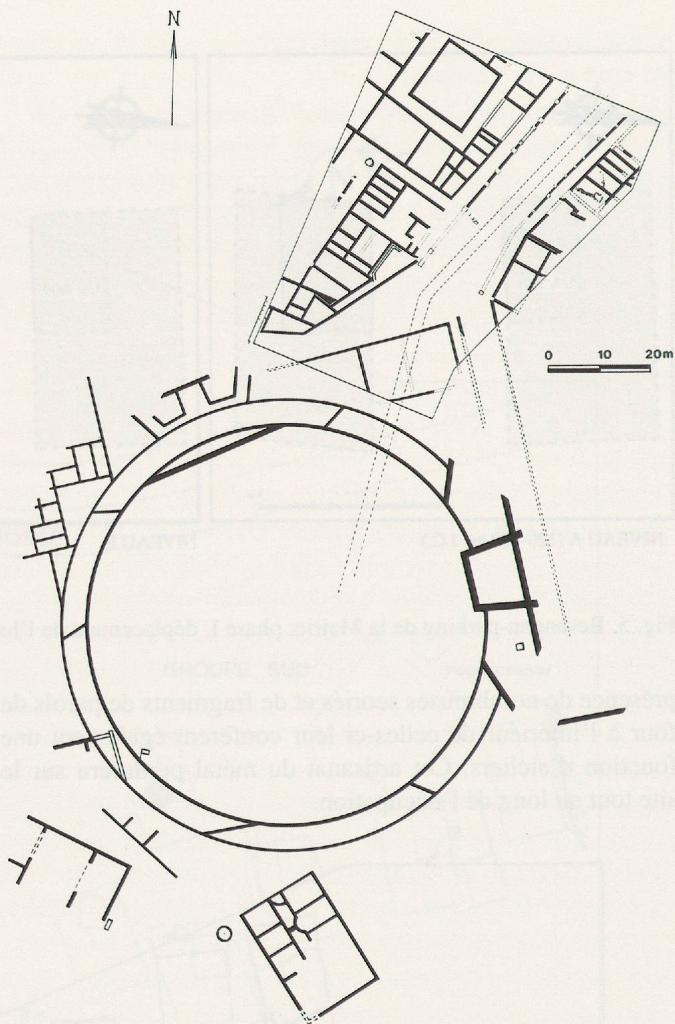
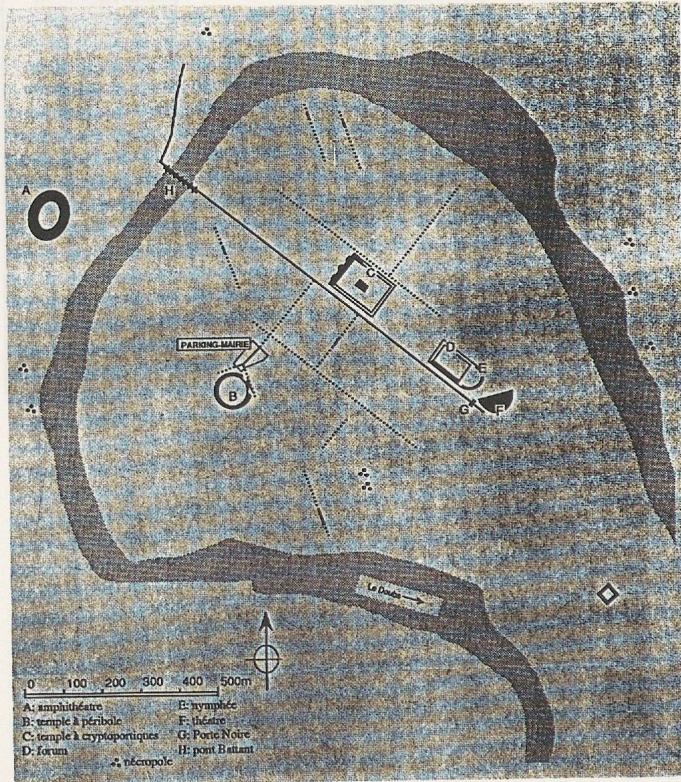


Fig. 7. Besançon-parking de la Mairie: les vestiges gallo-romains et leur implantations dans la trame urbaine antique. La rue située au nord-est du temple à péribolos circulaire et le parcellaire qui lui est lié conservent l'organisation de la phase III (cf. fig. 6).

Pendant ces quelques années, l'occupation est très diffuse et l'habitat semble presque absent. Seuls de vastes enclos, peut-être destinés au bétail et conservant les orientations antérieures, succèdent aux maisons gauloises.

### Phase III

Lors de la première occupation augustéenne, les constructions s'organisent de part et d'autre d'un axe de circulation d'orientation nord-est/sud-ouest (fig. 6) qui reprend en partie le tracé du fossé plus ancien. Leur répartition permet de distinguer 3 groupes, dont les deux premiers se superposent à ceux de la phase I. Le premier, situé dans la partie nord du chantier, comprend 4 constructions. Le deuxième groupe, au sud, compte 8 constructions, accompagnées de 2 puits. Le dernier groupe, à l'est de la voie, comporte au moins 3 constructions.

Bien qu'aucune structure de l'état précédent n'ait été remployée, les niveaux antérieurs étant uniformément recouverts par un remblai de construction, les structures à l'ouest de la voie reprennent des traits de l'organisation de la phase I: orientation générale du groupe nord et présence de 2 groupes de constructions séparés par une surface non bâtie. L'orientation du deuxième groupe est en revanche décalée

d'environ 30° par rapport à celle des maisons sous-jacentes, ce qui s'explique sans doute par leur relation avec le nouvel axe de circulation qui les longe. Le dernier groupe s'implante également en bordure de la voie, qui conditionne leur alignement.

Il n'est pas possible de distinguer plusieurs états dans cette phase III, plus brève que la phase I et mettant en œuvre une technique de construction plus fiable (l'adobe). En effet, si Vitruve (*De Architectura* II, 2 et II, 8) mésestime le torchis des maisons de terre gauloises, il vante au contraire l'adobe, technique méditerranéenne, qui vieillit bien et vaudra même, lors d'une vente, une surcote au bâtiment qui l'emploie. A Besançon, on constate que plusieurs des maisons de la phase III demeurent en place sans réelles modifications de structure durant la phase IV qui s'achève en 15 ap. J.-C., établissant ainsi une longévité de 45 ans.

Si le quartier d'habitation s'est densifié, il a conservé en son sein un artisanat du bronze. Certains aspects de sa production sont désormais connus (deux moules en pierre destinés à la fabrication de rouelles et de statuettes et deux potins séquanes ratés et inachevés), associés à des objets manufacturés déformés, agglomérés par la chaleur et promis à la refonte.

L'étude des horizons plus récents montre que la trame

urbaine gallo-romaine intègre les axes de circulation qui se mettent en place à la phase III, fossilisant ainsi en partie un parcellaire hérité de La Tène (fig. 7).

### Roanne

La base de la compréhension de l'occupation gauloise et gallo-romaine ancienne du chantier de Roanne Saint-Paul (fig. 8) est l'analyse de sa stratigraphie, qui permet une chronologie relative très fine<sup>8</sup> et des datations précises à partir du mobilier abondant collecté dans les fosses liées à l'habitat.

Les niveaux d'occupation peuvent être répartis entre trois phases, qui correspondent chacune à une séquence stratigraphique bien individualisée, du moins dans la partie orientale du chantier, les structures rencontrées dans sa partie occidentale, de nature différente, ne permettant pas ce découpage.

Dans la partie orientale, la stratification très fine met en évidence une succession d'aménagements d'habitat. Chaque

phase se distingue par des caractères propres, tant par la nature des structures que par leur organisation spatiale.

L'abondant mobilier recueilli permet d'affirmer que la phase I commence vers le milieu du II<sup>e</sup> siècle et a duré près d'un siècle (elle correspond approximativement à la durée des phases 1 à 3 de Feurs, soit de 160/140 à 80/70 av. J.-C.). Plus précisément, les derniers ensembles clos de mobilier qui sont scellés par le remblaiement qui marque l'abandon définitif des habitations de la phase I sont datables dans la fourchette 75/50 av. J.-C. Pendant cette phase, l'espace fouillé est couvert par des unités d'habitation strictement alignées.

Pendant une période estimée à une trentaine d'années (une génération?), centrée sur le milieu du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., aucune structure d'habitat n'est attestée et un remblai est installé (phase II).

La phase III, dont les vestiges sont très morcelés, se met en place vers 40/30 av. J.-C. On placera, un peu arbitrairement, son achèvement dans le courant de la première moitié

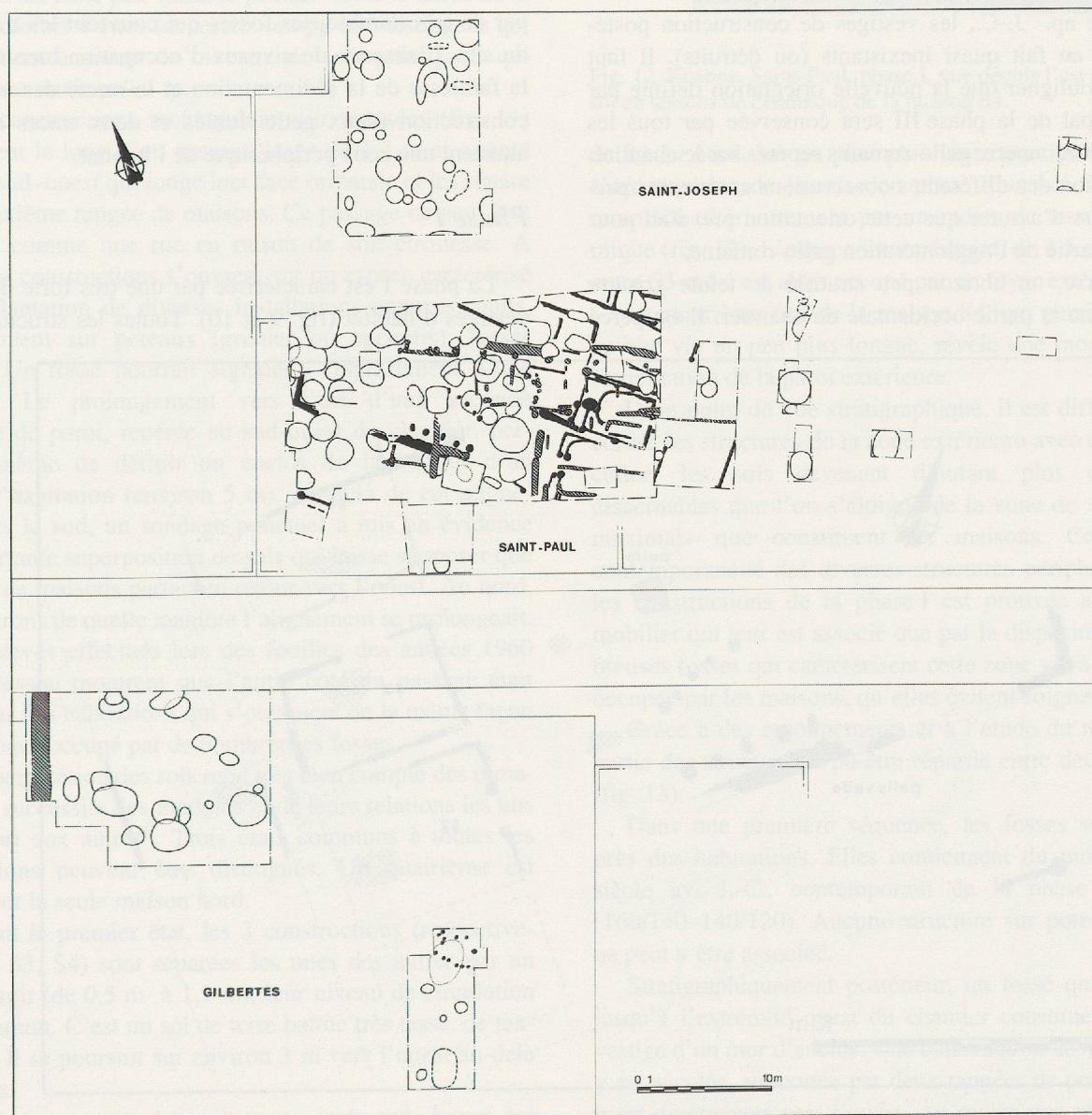


Fig. 8. Roanne: plan d'ensemble des fouilles de Saint-Paul, Saint-Joseph et Gilbertès (structures des II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.).

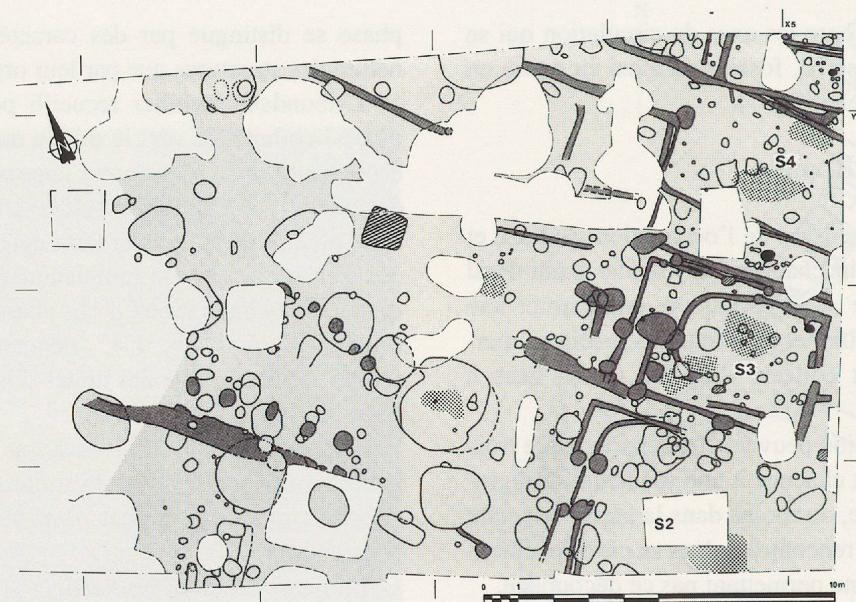


Fig. 9. Roanne, Saint-Paul: phase I, plan général.

du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C., les vestiges de construction postérieures étant en fait quasi inexistantes (ou détruits). Il faut cependant souligner que la nouvelle orientation définie par l'axe principal de la phase III sera conservée par tous les vestiges de maçonnerie gallo-romains repérés sur le chantier. La compilation des différentes observations antérieures permet d'ailleurs d'assurer que cette orientation prévalait pour une bonne partie de l'agglomération gallo-romaine.

A l'inverse, un horizon peu stratifié de teinte grisâtre recouvre toute la partie occidentale du chantier. Il est percé

par de très nombreuses fosses qui couvrent les trois phases du site. L'absence de niveaux d'occupation bien constitués, la faiblesse de la sédimentation et la rareté des vestiges de construction (deux petits fossés et deux traces de parois) attestent une zone périphérique de l'habitat.

### Phase I

La phase I est caractérisée par une très forte densité des vestiges d'habitat (fig. 9 et 10). Toutes les structures ont la

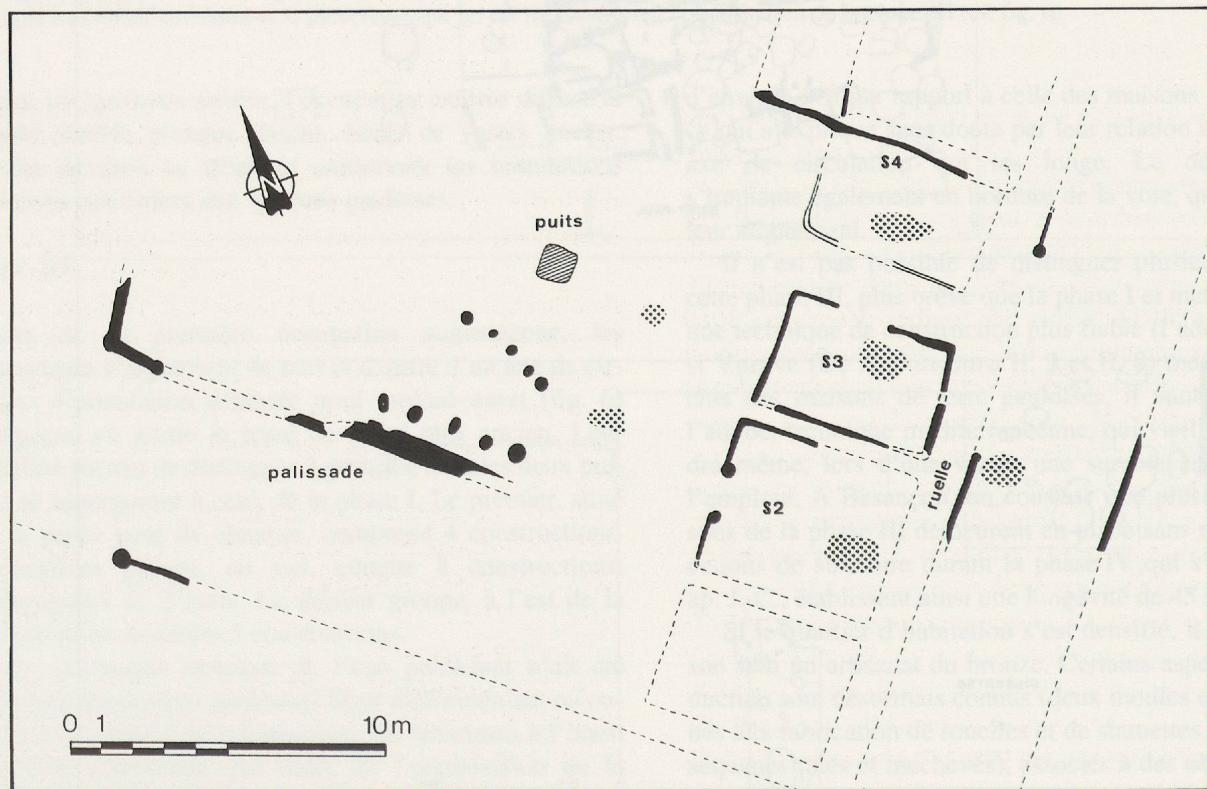


Fig. 10. Roanne, Saint-Paul: phase I, plan synthétique. Deux rangées de maisons sont alignées le long d'une rue. Leur façade opposée s'ouvre sur un espace occupé par des aménagements annexes (puits, grenier ?...)

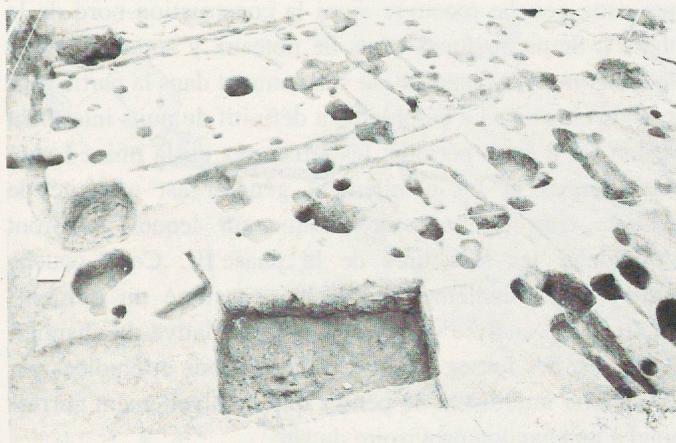


Fig. 11. Roanne, Saint-Paul: phase I, vue depuis le sud des maisons S2 et S3.

même orientation (nord-est/sud-ouest). Pour chacune, de multiples réaménagements ponctuels sont attestés, mais leur emprise au sol reste peu variable pendant toute la durée de la phase. Toutefois 4 états successifs ont pu être distingués qui correspondent à autant de niveaux de sols principaux qui s'étagent sur environ 0,3 m.

Trois constructions rectangulaires juxtaposées (fig. 11) s'organisent le long d'un passage large de 1,2 m et orienté nord-est/sud-ouest qui longe leur face orientale et les sépare d'une deuxième rangée de maisons. Ce passage ne peut être considéré comme une rue en raison de son étroitesse. A l'ouest, les constructions s'ouvrent sur un espace caractérisé par l'implantation de diverses installations annexes: puits, petit bâtiment sur poteaux (grenier ou appentis), fosses diverses. Un fossé pourrait signaler l'emplacement d'une palissade. Le prolongement vers l'est d'une seconde empreinte de paroi, repérée au sud-ouest du chantier, permettrait même de définir un enclos de la largeur d'un module d'habitation (environ 5 m). Au-delà de cet alignement, vers le sud, un sondage ponctuel a mis en évidence une importante superposition de sols qui laisse supposer que la rangée de maisons partait en retour vers l'ouest. Au nord, nous ignorons de quelle manière l'alignement se prolongeait.

Les relevés effectués lors des fouilles des années 1960 par M. Bessou montrent que l'autre côté du passage était occupé par des habitations qui s'ouvraient de la même façon sur un espace occupé par de nombreuses fosses.

La superposition des sols rend très bien compte des remaniements successifs des modules et de leurs relations les uns par rapport aux autres<sup>9</sup>. Trois états communs à toutes les constructions peuvent être distingués. Un quatrième est attesté pour la seule maison nord.

Pendant le premier état, les 3 constructions (respectivement S2, S3, S4) sont séparées les unes des autres par un espace étroit (de 0,5 m à 1,1 m), leur niveau de circulation étant commun. C'est un sol de terre battue très tassé, de texture fine. Il se poursuit sur environ 3 m vers l'ouest au-delà des pièces.

Si l'aménagement des sols reste inchangé durant les deuxième et troisième états pour S2 et S3, la reconstruction

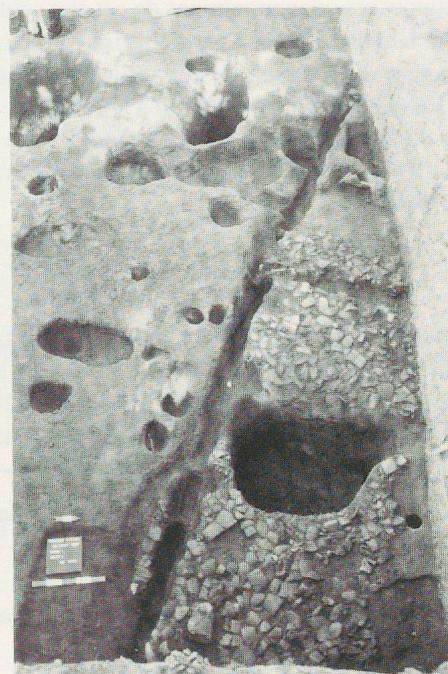


Fig. 12. Roanne, Saint-Paul: phase I, vue depuis l'est du radier de sol en tessons de céramique de la maison S4.

de S4 au nord, sur un plan plus vaste avec cloison interne, s'accompagne de la mise en place d'un sol de cailloutis, remplacé ultérieurement par un radier de tessons de céramique (fig. 12). L'espace intermédiaire, de 4,5 m de largeur, entre S3 et S4 est alors occupé par un foyer extérieur.

Le quatrième état de la maison S4, qui paraît donc avoir eu une vie un peu plus longue, révèle une modification de l'orientation de la paroi extérieure.

D'un point de vue stratigraphique, il est difficile de raccorder les structures de la zone extérieure avec un état particulier, les sols devenant d'autant plus difficilement discernables que l'on s'éloigne de la zone de «piétinement maximal» que constituent les maisons. Cependant, la contemporanéité des diverses structures périphériques avec les constructions de la phase I est prouvée autant par le mobilier qui leur est associé que par la disposition des nombreuses fosses qui caractérisent cette zone vis-à-vis de l'aire occupée par les maisons, qu'elles évitent soigneusement.

Grâce à des recouplements et à l'étude du mobilier, une partie des structures a pu être répartie entre deux séquences (fig. 13).

Dans une première séquence, les fosses sont creusées près des habitations. Elles contiennent du mobilier du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C., contemporain de la phase 1 de Feurs (160/140-140/120). Aucune structure sur poteaux porteurs ne peut y être associée.

Stratigraphiquement postérieur, un fossé qui se poursuit jusqu'à l'extrémité ouest du chantier constitue peut-être le vestige d'un mur d'enclos. Une construction de 4,5 m x 2,5 m y est accolée, supportée par deux rangées de poteaux légèrement divergentes vers l'ouest. Au moins une réfection a été décelée, des petits piquets venant aussi renforcer la structure.

Les fosses supposées contemporaines de cet état sont creusées plus à l'ouest, laissant libre la zone comprise entre les maisons et la construction sur poteaux porteurs. Elles sont datables des phases 2 et 3 de Feurs, soit de 140/120 à 80/70 av. J.-C.

Un puits de section carrée (1 m de côté), pourvu à l'origine d'un coffrage en bois, a aussi été construit et utilisé durant cette phase.

## Phase II

Un remblai homogène de terre gravillonneuse, grise et meuble, d'environ 0,2 m d'épaisseur, vient séparer les sols et structures de la phase I de ceux de la phase III dans les parties centrale et méridionale du chantier. Il est moins certain

que cette couche recouvre aussi la construction nord de la phase I. Seuls quelques trous de poteaux y sont creusés et deux foyers sont disposés sur son sommet dans la partie centrale du chantier. Le comblement définitif du puits intervient également à cette période: les structures de la phase I sont abandonnées et un niveling général est effectué de manière concertée et systématique sur lequel viendront s'implanter les structures de la phase III. Cette couche homogène et facilement repérable constitue un terminus fiable dans l'analyse de la chronologie relative du chantier. Toutefois, des fosses datant de cette période et étudiées par M. Bessou interdisent de penser que ce niveling correspond à un abandon provisoire du site.

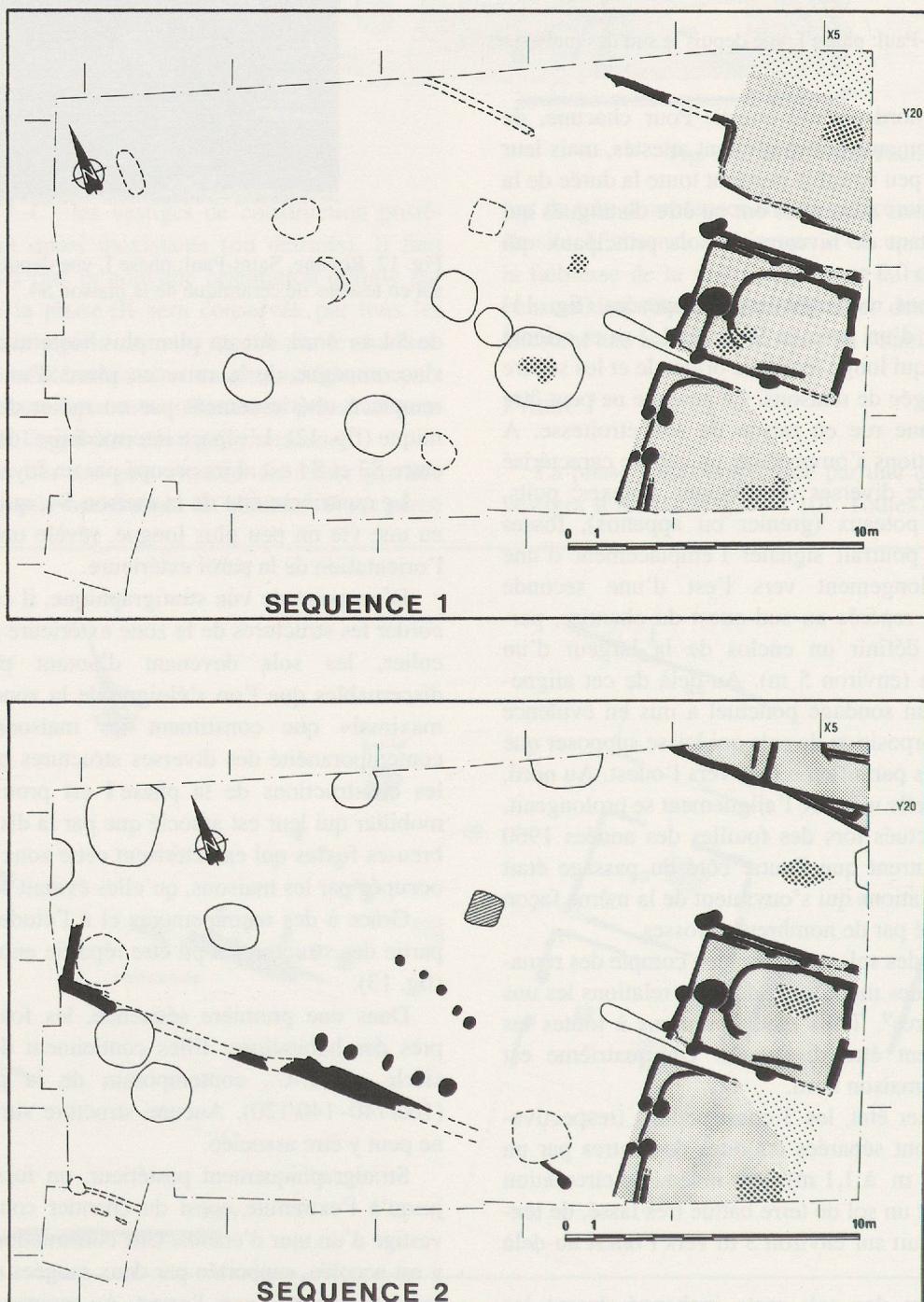


Fig. 13. Roanne-Saint-Paul: phase I, plan des deux séquences.

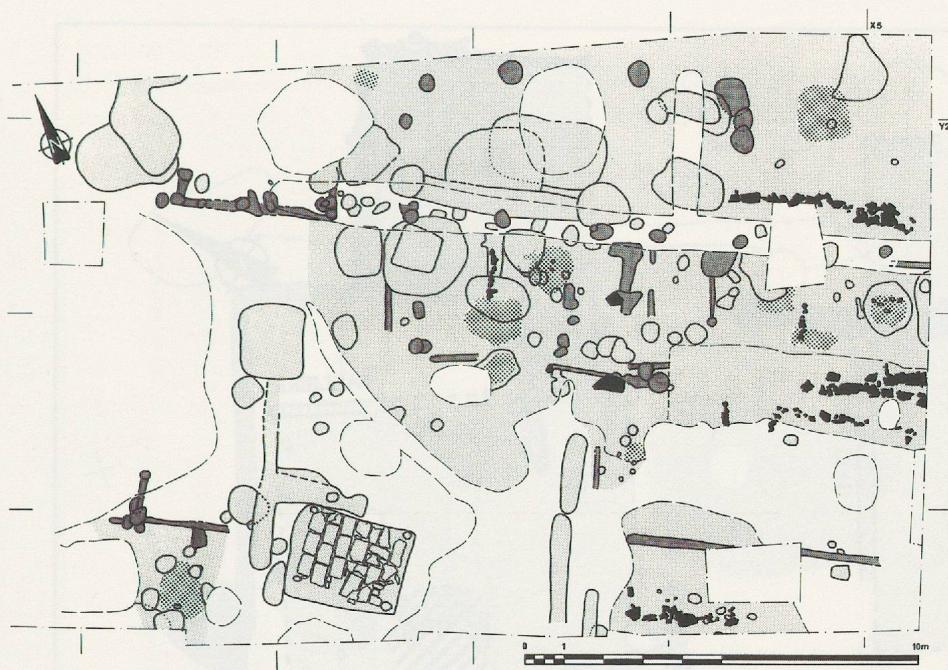


Fig. 14. Roanne, Saint-Paul: phase III, plan général.

### Phase III (fig. 14 - 15)

Une phase de construction se met en place selon une nouvelle orientation cohérente est-ouest. La position superficielle de ces structures les a rendues beaucoup plus vulnérables aux perturbations ultérieures, surtout gallo-romaines. Il n'existe donc aucun plan complet. Seule l'organisation générale peut être dégagée.

Tous les aménagements sont ordonnés par un axe est-ouest dont le tracé sera repris par un mur gallo-romain. Cet axe est matérialisé, sur une partie de son tracé, par un alignement de puissants calages de poteaux qui ont appartenu à une palissade ou à un bâtiment à nef unique de 8 m x 3 m. Dans son prolongement ouest, un autre bâtiment sur poteaux

porteurs et sablière basse a été individualisé. Au sud, plusieurs petites pièces pourvues chacune d'un foyer sont accolées à cet axe.

### LE PLAN DES MAISONS LES TECHNIQUES DE CONSTRUCTION Phase I

#### Besançon (fig. 16)

Les maisons présentent un plan rectangulaire uniforme et occupent une surface d'environ 28 m<sup>2</sup>. L'espace intérieur est parfois limité par le négatif d'une sablière basse très légèrement enfouie (2 cm), qui devait être posée à même le sol. Les traces de poteaux sont rares car toute l'ossature devait

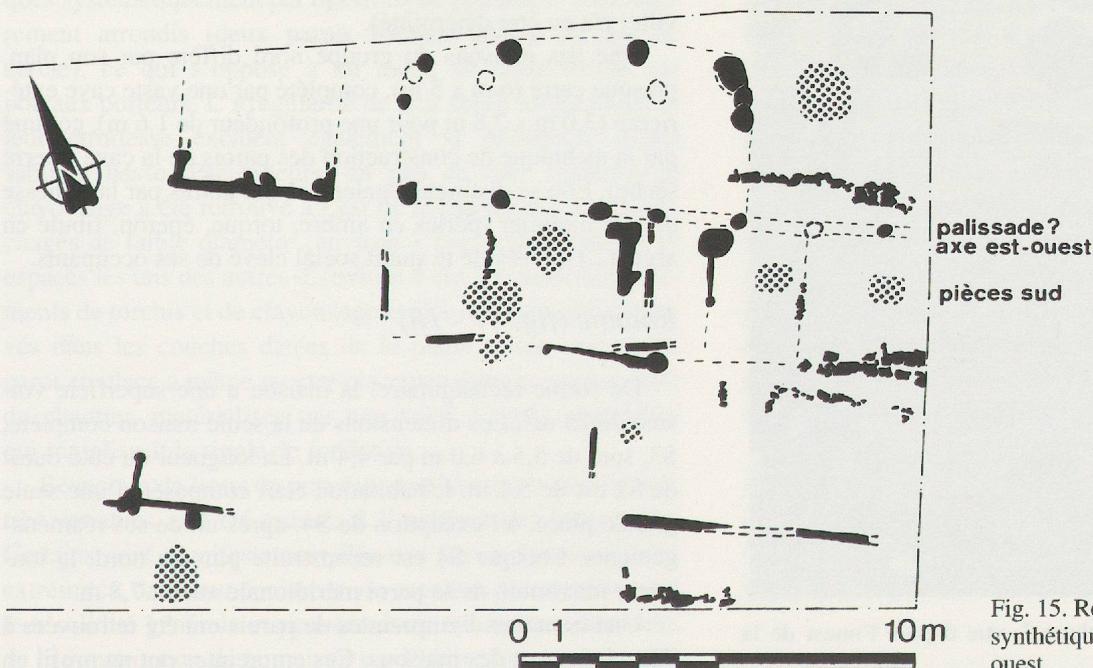


Fig. 15. Roanne, Saint-Paul: phase III, plan synthétique. Pièces accolées à un axe est-ouest.

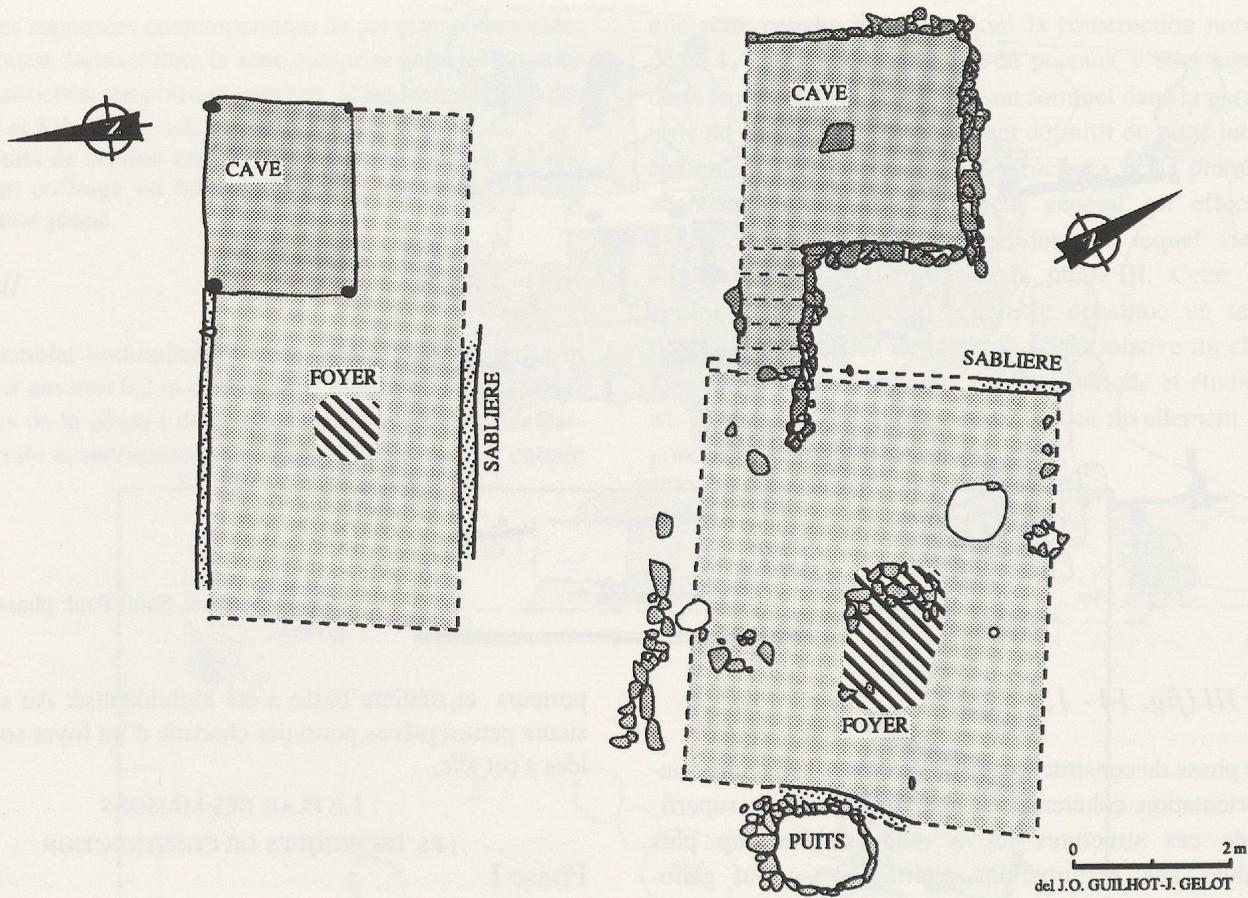


Fig. 16. Besançon, parking de la Mairie: phase I, différents types de maison.

reposer sur la sablière basse selon le système tenon-mortaise. Certains tenons dépassant sous la sablière ont laissé dans le sol une empreinte qui permet de confirmer cette hypothèse. La structure porteuse des maisons, telle que l'on peut la res-

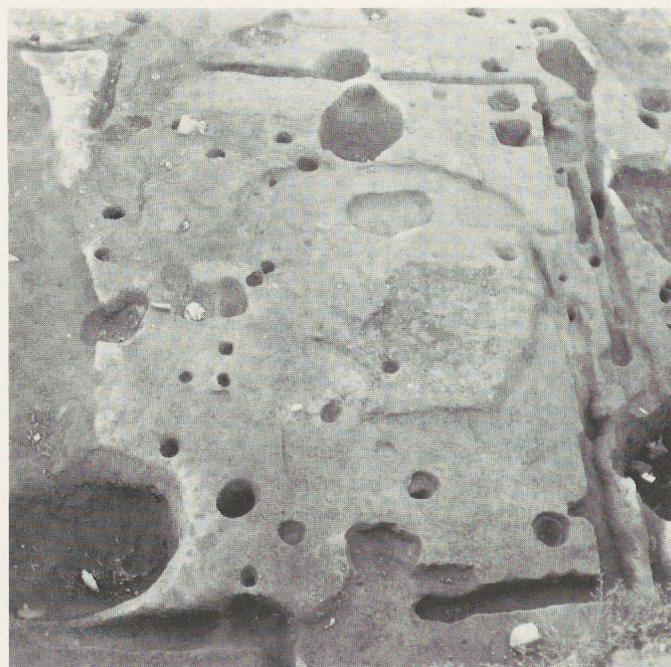


Fig. 17. Roanne, Saint-Paul: phase I, vue depuis l'ouest de la maison S3.

tituer, est donc une ossature en pans de bois avec remplissage de terre (torchis?). Un limon argileux très pur issu du substratum a en effet été retrouvé en abondance en limite de certaines des constructions. Les bardes extraits du comblement d'un des puits peuvent constituer le matériau de couverture. (Les bardes, en bois de résineux, mesurent en moyenne 10 x 30 cm. Leur système de fixation (clou ou cheville) n'a pu être déterminé).

Une des maisons du groupe nord diffère par son plan, presque carré (6 m x 5 m), complété par une vaste cave extérieure (3,0 m x 2,8 m pour une profondeur de 1,6 m), comme par la technique de construction des parois de la cave (pierre sèche). Elle se distingue également des autres par la richesse de son mobilier (perles en ambre, torque, éperon, fibule en argent...) qui révèle le statut social élevé de ses occupants.

#### Roanne (fig. 17 - 18)

De forme rectangulaire, la maison a une superficie voisine de 25 m<sup>2</sup>. Les dimensions de la seule maison complète, S3, sont de 5,5 à 6,0 m par 4,4 m. La longueur du côté ouest de S2 est de 5,1 m. L'habitation était composée d'une seule grande pièce, à l'exception de S4, après un de ses réaménagements. Lorsque S4 est reconstruite plus au nord, la longueur maximum de sa paroi méridionale atteint 7,8 m.

Une trentaine d'empreintes de parois ont été retrouvées à l'emplacement des maisons. Ces empreintes ont un profil en

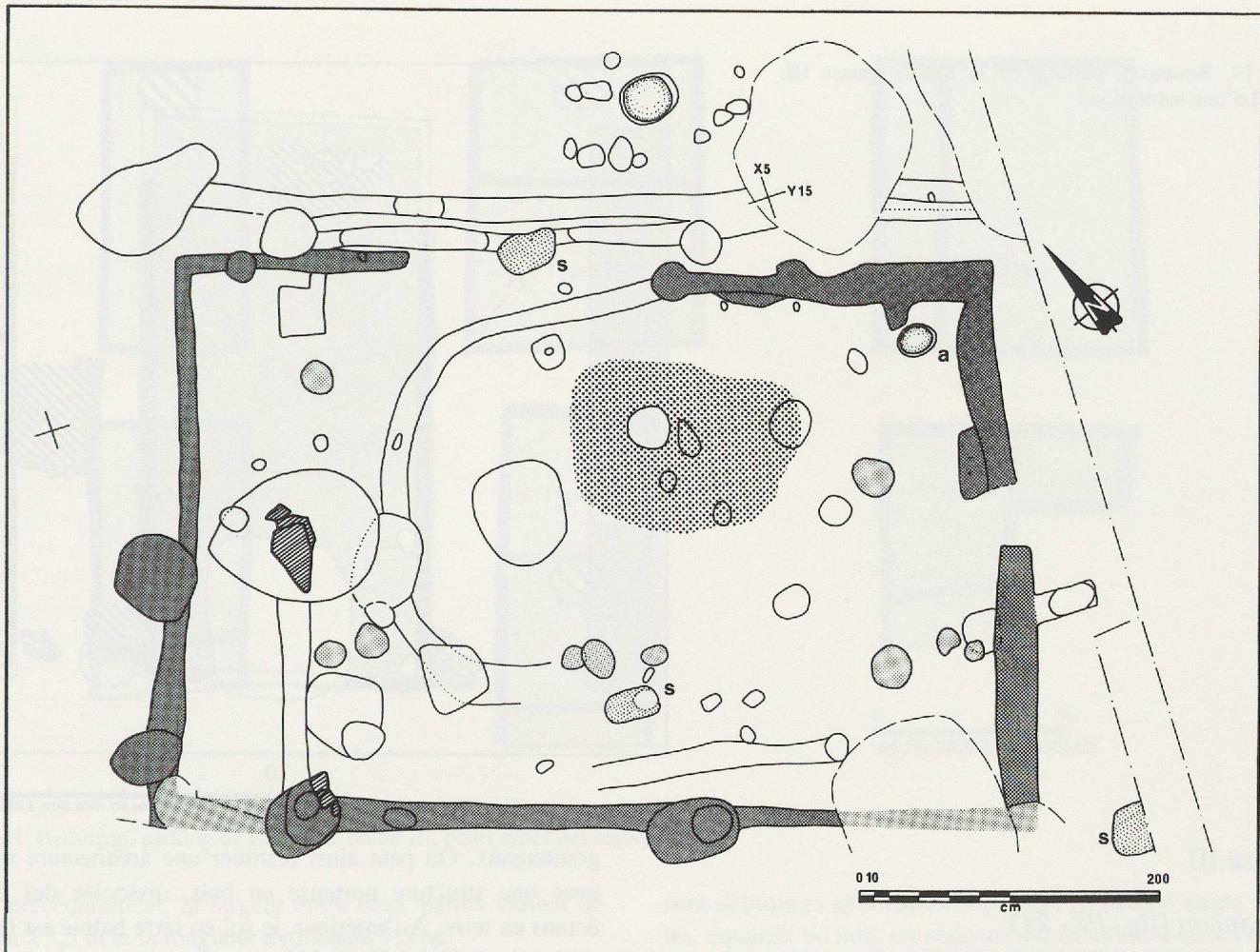


Fig. 18. Roanne, Saint-Paul: phase I, plan de la maison S3. On a grisé un sous-état cohérent. En gris plus lâche: foyer; a: amphore plantée; s: sépulture de nouveau-né.

U d'une largeur de 10 à 30 cm (la norme se situant entre 15 et 20 cm) et d'une profondeur variant de 2 à 33 cm (la norme se situant entre 10 et 20 cm)<sup>10</sup>. Leurs angles ne sont pas marqués systématiquement par des trous de poteaux et sont légèrement arrondis (deux parois formant même un arc de cercle), ce qui s'oppose à un mode de construction sur poteaux porteurs. L'irrégularité de leur profil longitudinal et leur étroitesse excluent également la possibilité d'une sablière basse. Par ailleurs, un pan de mur effondré en clayonnage a été retrouvé à l'est de la maison S2. Les branchements de faible diamètre (environ 1 cm) sont parallèles et espacés les uns des autres d'environ 4 cm. De nombreux éléments de torchis et de clayonnage brûlés ont aussi été retrouvés dans les couches datées de la phase I; une section de paroi en place a même pu être discernée dans la maison nord du chantier, matérialisée par une trace d'argile blanchâtre qui remplissait la rigole de fondation.

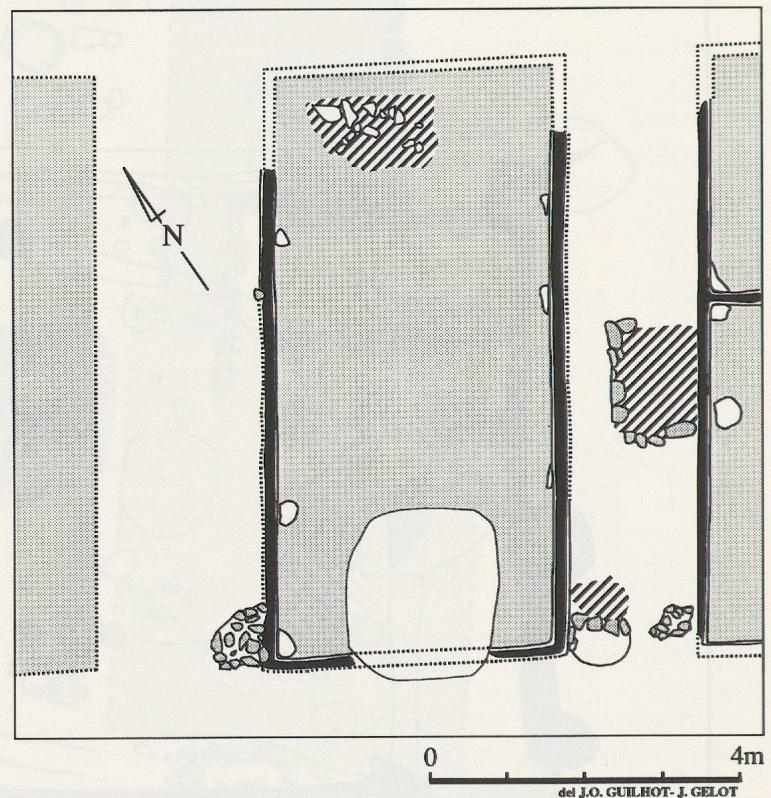
Beaucoup de trous de poteaux, de diamètre et profondeur très variables, ont été creusés à l'intérieur des habitations. Certains sont manifestement liés aux parois (situés à leurs extrémités, dans leur épaisseur, ou accolés). Ils contribuent à leur solidité générale et peuvent avoir été mis en place lors de la construction de la maison ou d'un renforcement posté-

rieur. Les autres, dans l'espace intérieur, peuvent maintenir la charpente ou appartenir à des aménagements annexes. Aucun ensemble de poteaux constituant à coup sûr une ossature cohérente (couple de poteaux axiaux pour soutenir la faîtière, angles d'une armature rectangulaire de maison à trois nefs) n'a cependant pu être mis en évidence.

La seule certitude réside finalement dans la nature des parois: clayonnage sur armature légère directement implanté dans une mince rigole, sans poteaux porteurs, dont le sommet était certainement raidi par une sablière haute. L'essentiel du poids de la toiture devait être supporté par ces parois, les angles légèrement arrondis contribuant à la solidité générale de l'ensemble. Une armature complémentaire peut être envisagée, mais elle n'obéissait sans doute pas à un type bien défini et semble plutôt avoir été installée au gré des nécessités, pour renforcer l'équilibre précaire des maisons<sup>11</sup>.

Cette restitution ne résout pas tous les problèmes, en particulier ceux de la tenue mécanique du torchis directement ancré dans le sol et de l'écoulement de l'eau de ruissellement des toitures, pour lequel aucun dispositif n'a été mis en évidence.

Fig. 19. Besançon, parking de la Mairie: phase III, détail d'une habitation.



### Phase III

#### Besançon (fig. 19 - 21)

En règle générale, les maisons sont de dimensions réduites, 4 m x 7 m en moyenne, proches de celles de La Tène. On peut distinguer 4 plans types (fig. 21):

- (A) maison à pièce unique,
  - (B) maison à 2 pièces séparées par une cloison médiane,
  - (C) maison à pièce unique et auvent ou appentis latéral,
  - (D) maison à pièce unique précédée d'un «porche»;
- et deux variantes résultant de la combinaison des plans types:
- (E) maison à 2 pièces séparées par une cloison médiane et précédées d'un porche,
  - (F) maison à pièce unique précédée d'un porche et avec appentis latéral.

Dans les maisons de type (D), la pièce de façade, peu profonde, peut-être totalement ouverte sur le pignon, devait servir de transition entre l'intérieur et l'extérieur. Sa situation pourrait aussi la destiner aux activités autres que domestiques (artisanat?).

Les murs, épais de 0,15 m, sont assis sur une sablière basse mal conservée (branche prise dans l'argile ou poutre). Ils sont construits en briques d'adobe de 0,13 m de largeur et sont protégés intérieurement et extérieurement par un enduit à la chaux peint de couleur bleue, noire ou orange. A l'extérieur des murs, aux angles, on note la présence de creusements et de calages pour l'installation de poteaux. Destinées à supporter des poteaux, des pierres plates espacées d'environ 1,5 m sont disposées symétriquement le long des murs

gouttereaux. On peut ainsi restituer une architecture mixte avec une structure porteuse en bois, dissociée des murs écrans en terre. A l'intérieur, le sol en terre battue est bordé de fossés (0,20 à 0,30 m de largeur pour une profondeur de 0,15 m) remplis de gravier qui assurent le drainage à la base des murs.

#### Roanne

Aucun bâtiment complet n'ayant été retrouvé, il est impossible de déterminer avec certitude l'organisation de l'espace. Toutefois les pièces semblent beaucoup plus petites

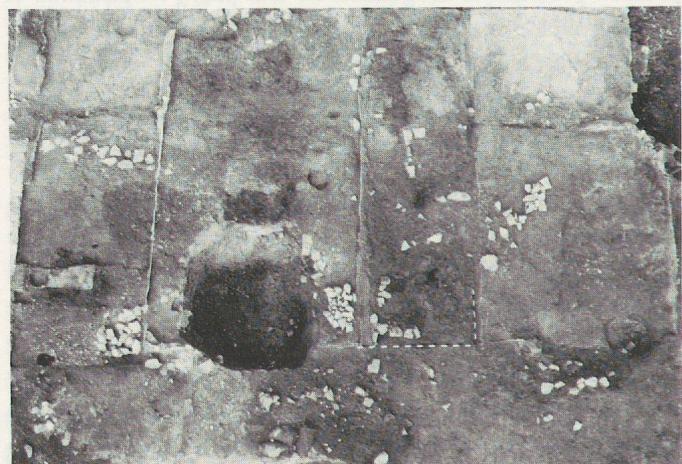


Fig. 20. Besançon-parking de la Mairie: phase III, vue en plan d'une maison du groupe nord.

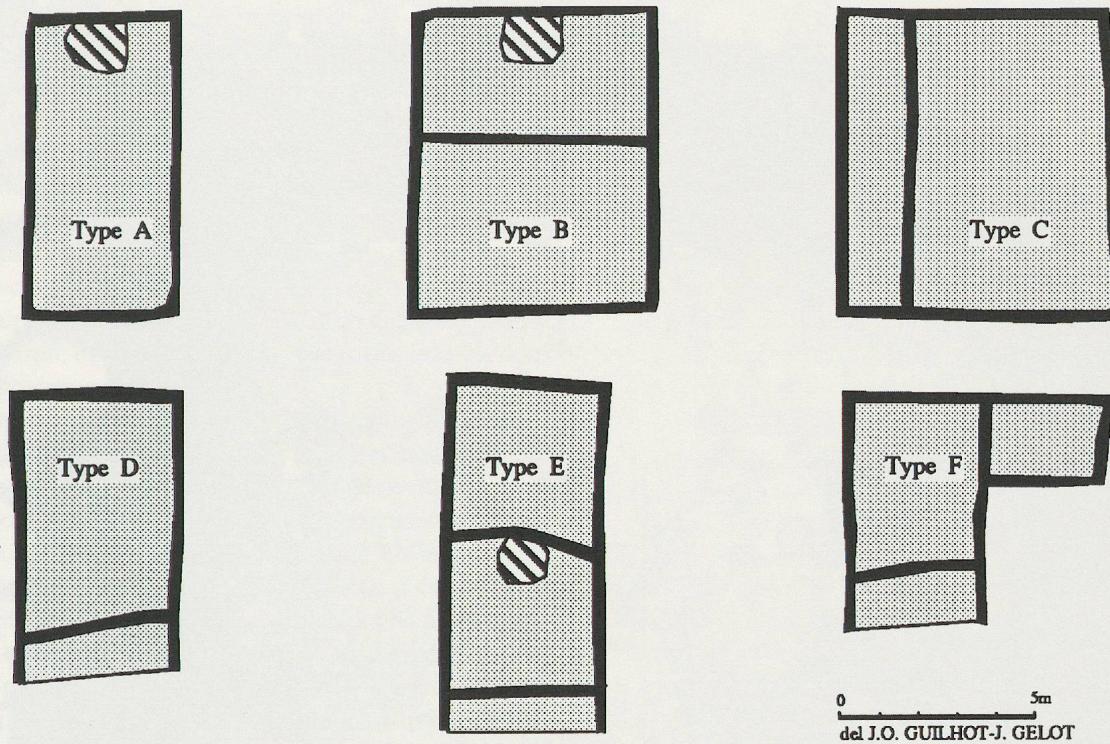


Fig. 21. Besançon, parking de la Mairie: phase III, plans types des maisons.

que précédemment, la largeur entre deux parois variant de 2,5 m à 3,5 m et la longueur avoisinant 3,5 m.

De même, les vestiges de constructions sont trop morcelés pour permettre une restitution de l'élévation. Les parois en clayonnage implantées dans des petites rigoles existent toujours, ainsi que les bâtiments sur poteaux porteurs. En revanche, de nouvelles techniques de construction apparaissent. Un bâtiment implanté durant le premier état de la phase III se caractérise par des trous de poteaux régulièrement espacés et reliés par une rigole régulière et peu profonde. Il peut s'agir d'une construction sur une sablière basse percée par les poteaux porteurs. Au même moment, les emplacements de certaines cloisons sont signalés par des alignements de petits tessons d'amphores posés à plat, plus ou moins correctement agencés. Ce n'est que plus tard qu'ils seront marqués par des panses complètes d'amphores<sup>12</sup>. Il est impossible de déterminer si ceux-ci faisaient office de solins, supportant une sablière basse ou une paroi en brique crue, ou de simple drainage installé au pied des parois.

#### LES AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS

##### Phase I

###### Besançon

Les maisons ont un sol en terre battue. Toutes possèdent une cave<sup>13</sup> ou garde-manger (en moyenne de 2,0 m x 2,5 m pour une profondeur de 1,0 m) parementée en bois et creusée dans un angle (fig. 22). Ces caves, construites sous l'habitat,

sont délimitées généralement par des poteaux d'angle plantés, équarris ou non, en résineux ou en aulne. Les caves les mieux conservées sont bâties selon l'une des deux techniques de boisage suivantes: un parement de planches verticales plantées dans le sol (planches de sapin d'une largeur moyenne de 0,1 m) ou un parement de planches disposées horizontalement.

Les foyers, édifiés généralement au centre de la pièce, se présentent sous la forme de plaques d'argile fondées sur un radier de pierres et de fragments d'amphore. Pour deux d'entre eux, une zone centrale rectangulaire est délimitée par une gorge.

La maison carrée du groupe nord présente une organisation générale différente: on accédait à son importante cave extérieure, bâtie en pierre sèche (fig. 23), depuis la pièce d'habitation par un escalier de bois dont une des marches, en chêne, est conservée. Un dé de pierre central indique l'existence d'un poteau porteur des superstructures. Cette maison est par ailleurs bordée à l'ouest d'un dallage de pierres plates aux contours irréguliers qui signale peut-être la situation de l'entrée principale.

Une cave de ce type a déjà été fouillée à Besançon, rue Sarrail (Pétrequin et Vuaillet 1967; Buchsenschutz 1984, 191, pour l'identification de la structure). C'est une structure quadrangulaire en fosse (2,8 m x 3,2 m pour une profondeur de 0,8 m) à laquelle on accédait par un plan incliné (Pétrequin et Vuaillet 1967). Elle présentait une ossature de poteaux et des parements de planches verticales ou de clayonnage. Une meule dormante constituait l'assise d'un poteau central. Par ailleurs, les 5 «fosses» ou «coffres» de la



Fig. 22. Besançon-parking de la Mairie: phase I, vue d'une cave avec cuvelage en bois d'une maison du groupe sud.

rue Ronchaux (Passard et Urlacher 1983), identifiés comme des bacs de trempage d'un artisanat (tannerie?) ou des puits, présentent d'étranges similitudes avec les caves ici décrites par leurs dimensions et leur technique de construction comme dans la disposition relative des structures les unes par rapport aux autres (fig. 24).

A partir de ces exemples, et avec cependant une certaine prudence, on pourrait dégager les caractéristiques des constructions de La Tène finale à Besançon: plan à pièce unique de 30 m<sup>2</sup>, construction à pans de bois avec ourdisage d'argile, présence de caves quadrangulaires. Ces dernières, souvent mieux conservées, sont plus faciles à identifier que les sols ou les élévations des habitations.

#### *Roanne*

Le sol en terre battue de nature argilo-sableuse, soigneusement entretenue, est, dans un cas, soutenu par un radier d'amphore et de céramique pilées (S4).

Pour les maisons S2 et S3, les entrées sont manifestées par un arrêt des parois, celle de S2 étant renforcée par des poteaux et une petite rigole à l'emplacement présumé de la porte. Dans deux cas, la porte est au milieu d'une paroi, dans un autre à une extrémité.

L'espace interne s'organisait autour de diverses fonctions (chauffage, cuisson, stockage, travail et repos) dont une partie seulement a laissé des vestiges tangibles. Soulignons que

l'absence quasi totale de vestiges d'une quelconque activité artisanale sur le secteur fouillé laisse penser que les constructions dégagées répondent essentiellement aux fonctions de l'habitation.

Chaque maison possède un foyer central rectangulaire de 1,0 sur 0,6 m (en fait décalé hors de l'axe de la faitière, comme on l'observe bien dans le cas de S3) constitué d'une chape d'argile posée sur un radier de galets ou de gravier, sur lequel venaient peut-être s'appuyer des chenêts béliers en terre cuite, dont des fragments ont été retrouvés par ailleurs.

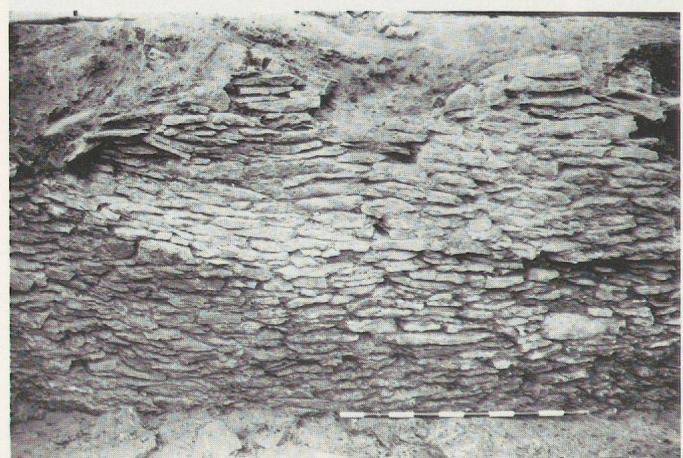


Fig. 23. Besançon-parking de la Mairie: phase I, vue de la cave en pierre sèche d'une maison du groupe nord.

Un autre type de plaque de foyer est attesté par de nombreux fragments dispersés avec les rejets domestiques. Il s'agit de plaques rectangulaires d'environ 0,6 m de côté, confectionnées sur un lit de sable ou de paille, soigneusement lissées et pourvues d'un rebord. Ces plaques, contrairement aux premières, étaient peut-être transportables et plus appropriées pour accueillir des braises préparées sur le foyer central ou encore sur des grands foyers extérieurs non construits, dont trois sont attestés à proximité des habitations. Il faut encore signaler, au chapitre du chauffage et de la cuisson, des petits fours culinaires à coupole et cheminée, d'un diamètre interne de 0,3 m environ, également alimentés avec des braises, dont un exemplaire arasé a été dégagé.

Mentionnons enfin, parmi les aménagements domestiques, un vase ovoïde planté dans le sol et environné de traces de piquets, dont la destination n'est pas évidente.

Le stockage n'est pas reconnu à l'intérieur des habitations, sinon par une amphore plantée dans un angle de la maison S3, où elle pouvait servir de réserve d'eau. Le sol, sableux et bien drainé, se prête bien en revanche à l'installation de silos, mais aucune fosse dégagée ne présente un profil suffisamment caractéristique pour recevoir avec certitude cette identification, ce qui ne signifie pas, pour autant, qu'aucune d'entre elles n'ait eu cet usage (Villes 1979). En l'absence de vases pouvant avoir assuré le stockage des céréales, du moins avant l'époque augustéenne, cette fonction pourrait aussi revenir à des greniers surélevés et dissociés de l'habitation, dont un exemplaire a peut-être été dégagé.

Sans se rapporter à l'organisation de l'espace domestique, la présence de sépultures d'enfants d'âge périnatal à proximité des habitations, voire le plus souvent dans l'habitation elle-même, mérite encore d'être signalée. Pour la période gauloise, ces sépultures à inhumation sont toujours dépourvues de tout aménagement.

### Phase III

#### Besançon

Les maisons ne possèdent plus de cave. Le foyer est toujours construit de la même façon (une chape d'argile sur un radier) mais sa position est généralement différente (fig. 21). Dans les maisons à pièce unique (A), la plaque de foyer est située contre le mur faisant face à l'entrée. Les traces de piétement soulignent la concentration des activités dans ce secteur de la pièce. A l'inverse, l'extrême régularité et la propreté du sol le long des murs désignent certainement des

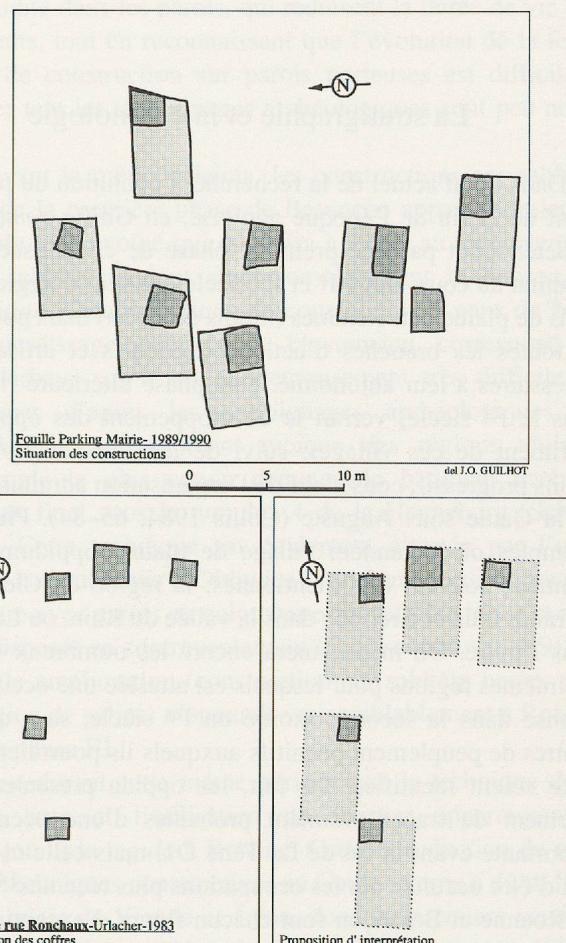


Fig. 24. Hypothèse d'interprétation des structures de la rue Ronchaux à Besançon.

secteurs destinés au stockage ou au couchage. Lorsque la maison a deux pièces (B), une seule possède un foyer, disposé de la même façon. Une maison à appentis latéral (C) présente aussi un foyer situé dans celui-ci. Sont également connus des foyers extérieurs accolés à l'habitation.

#### Roanne

Les seuls aménagements intérieurs réellement perceptibles attribuables à cette phase sont les foyers. Les mêmes types continuent d'exister (foyer sur radier de galets ou de céramique et plaques «transportables»). Malheureusement il a été impossible de déterminer leur emplacement exact à l'intérieur de chaque pièce.

## SYNTHÈSE

### La stratigraphie et la chronologie

Dans l'état actuel de la recherche, l'évolution du peuplement de la fin de l'époque gauloise, en *Gallia comata*, se caractériserait par une première phase de cristallisation de l'habitat au cours des III<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> siècles au sein d'agglomérations de plaine peu étendues (moins de 10 ha) mais pourvues de toutes les branches d'activité (agricoles et artisanales) nécessaires à leur autonomie. Une phase ultérieure (inclusa dans le I<sup>er</sup> siècle) verrait le développement des oppida au détriment de ces villages, suivi de leur abandon plus ou moins progressif, consécutif de l'organisation administrative de la Gaule sous Auguste (Collis 1984, 65–84). Plusieurs exemples où le tandem village de plaine / oppidum a été identifié, peuvent être mentionnés: la région de Clermont-Ferrand, Bâle et Breisach dans la vallée du Rhin, ou Levroux dans l'Indre. On mentionnera encore les nombreux oppida des mêmes régions pour lesquels est attestée une occupation intense dans la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle, sans que les centres de peuplement primitifs auxquels ils pourraient faire suite soient identifiés. De fait, les oppida présentent très rarement de traces vraiment probantes d'une occupation importante avant la fin de La Tène D1, mais celle-ci risque fort d'être occultée par les occupations plus récentes<sup>14</sup>.

Roanne et Besançon font chacun figure d'exception à la situation générale, mais à des titres différents.

Les trois oppida identifiés du territoire ségusiave – en particulier celui de Jœuvre, à proximité de Roanne – ne dérogent pas à la règle générale d'une occupation importante à La Tène D2, l'occupation plus ancienne demeurant hypothétique (Vaginay 1986). En revanche, les trois villages de plaine étudiés ces dernières années (Feurs, Goincet, Roanne), montrent une continuité d'occupation pendant tout le I<sup>er</sup> siècle, qui se résoudra de manière différente dans chaque cas: le site de Feurs verra l'implantation du chef-lieu de cité (effective avant la fin du règne d'Auguste) (Vaginay et Valette 1982a; Valette et Guichard 1991), Goincet est abandonné au même moment (Vaginay et Valette 1982 b) et Roanne continuera une évolution sans heurt.

Besançon est en revanche un site d'oppidum très important, mentionné par César. Relativement aux autres oppida du Centre-Est, il présente deux particularités sans doute interdépendantes, celle d'occuper un site de méandre – c'est-à-dire un site de plaine naturellement fortifié – plutôt qu'un site de hauteur et celle d'être largement peuplé dès La Tène D1, comme les fouilles récentes l'ont montré. Cette situation est par ailleurs bien attestée dans le monde celtique, avec l'exemple de Manching ou celui, plus récemment révélé, de Condé-sur-Suippe (Massy 1983; Pion 1989). On peut alléguer que, dans le même domaine du centre-est de la Gaule, les sites de Vienne, chez les Allobroges, de Mâcon, chez les Eduens, ou encore de Genève, chez les Helvètes, désignés comme oppida par César, doivent présenter des caractéristiques semblables.

Pour Roanne et Besançon, la continuité de l'occupation sur le même site se traduit finalement par deux avantages pour l'archéologue, celui de permettre l'étude de l'évolution des manières de construire et d'agencer l'habitat au moment de la romanisation et celui de bénéficier d'un état de conservation exceptionnel des horizons archéologiques résultant de leur enfouissement sous les strates plus récentes des agglomérations. De fait, les sites de Gaule interne stratifiés sont très peu nombreux<sup>15</sup>.

### L'organisation spatiale

Deux récents colloques (Arles 1989 et Marseille 1990) ont permis de dresser le bilan des connaissances – qui ont considérablement progressé au cours des deux dernières décennies – sur la question de l'urbanisme et de l'organisation spatiale des agglomérations du Midi de la Gaule à l'époque hellénistique. Une gestion rationnelle et concertée de l'espace apparaît dès le V<sup>e</sup> siècle av. J.-C. dans les habitats indigènes, sous la forme d'îlots allongés disposés le long d'axes de circulation (exemple typique de Martigues). Cette organisation primitive, dans laquelle l'espace est donc géré de façon parfaitement uniforme, se prolonge jusqu'au II<sup>e</sup> siècle (par exemple à Nages), pour se muer ensuite en un véritable urbanisme (exemples typiques d'Arles, Glanum, Entremont, Lattes...). Les régions de la Celtique développent de leur côté un schéma original qui est déjà abouti dès la phase La Tène C2 (milieu du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C.): émergence de villages dont les caractéristiques fonctionnelles n'évolueront sans doute pas de façon notable avant la romanisation, sinon par l'édification de plus en plus fréquente, mais attestée dès le II<sup>e</sup> siècle, par exemple à Metz<sup>16</sup>, de fortifications (parfois corrélée au déplacement de l'habitat lorsqu'un site plus propice était disponible à proximité). Parmi les sites les mieux explorés dans leur étendue et les plus typiques de cet «urbanisme» gaulois, qui présente parfois une organisation spatiale très régulière, citons Manching en Bavière, Staré Hradisko en Moravie, Condé-sur-Suippe et Villeneuve-Saint-Germain dans la vallée de l'Aisne<sup>17</sup>. Mais, si l'organisation générale de l'habitat est bien perceptible sur ces sites, l'arasement des sols empêche la caractérisation précise des unités d'habitation. Le site le plus comparable de ce point de vue à ceux que nous étudions est sans doute l'oppidum du Titelberg, mais les fouilles récentes dont il a fait l'objet n'ont encore donné lieu qu'à des publications préliminaires.

A Besançon, la voirie de la phase III semble déterminer l'ordonnancement de l'habitat qu'elle dessert (les groupes d'habitations sont grossièrement alignés perpendiculairement à elle). Comme l'agencement des maisons de cette phase paraît reprendre dans ses grandes lignes un schéma plus ancien, on peut supposer que celui de la phase I est également conditionné par une circulation parallèle au fossé, dont le tracé sera ensuite repris par la rue plus récente. La réalité entrevue à Roanne montre, pendant la phase I, des

unités d'habitation juxtaposées en deux rangées adossées à une ruelle, dont l'axe est probablement parallèle à un cheminement qui longe la vallée de la Loire. On peut avoir affaire à une organisation de même type que celle supposée au Titelberg (Metzler 1984, 76, fig. 5), induite par un axe de circulation privilégié, mais, dans les deux cas, l'exiguïté des surfaces dégagées ne permet pas d'apprécier son étendue.

Les aménagements périphériques de l'habitat présentent certaines différences, relatives aux fosses (silos pour la plupart?) et au traitement des rejets domestiques. Si les fouilles successives de Roanne ont révélé de très nombreuses fosses comblées par des détritus à proximité immédiate des habitations, conformément à la réalité enregistrée sur la plupart des sites contemporains de Gaule interne, le secteur d'habitat de Besançon dégagé en 1990 se distingue, sans explication possible sans fouille plus étendue, par l'absence quasi totale des mêmes structures.

Sur les deux sites, le parcellaire en place à l'époque tardo-républicaine sera au moins partiellement préservé par la trame urbaine romaine.

### Les plans et les techniques de construction

Le module d'habitation d'environ 25 à 30 m<sup>2</sup> observé sur les deux sites peut trouver des comparaisons dans toute l'Europe protohistorique<sup>18</sup>. Néanmoins il existe des sites comme Villeneuve-Saint-Germain (Ilett *et al.* 1981; Constantin *et al.* 1982) ou Condé-sur-Suippe où les surfaces des constructions sont variables, certaines d'entre elles seulement devant être considérées comme des habitations<sup>19</sup>.

Il est difficile de trouver un parallèle exact à la technique de construction mise en évidence à Roanne pour les maisons de la phase I. Cela est dû d'abord à la ténuité des vestiges que cette technique (parois porteuses en clayonnage) est susceptible de laisser. Sur de nombreux sites, Villeneuve-Saint-Germain, Condé-sur-Suippe, le Titelberg, Budapest Gellérthegy (Audouze et Buchsenschutz 1989, 154), Pluguffan Keriner (Menez 1988), ont été mis en évidence des bâtiments délimités par une rigole périphérique qui implique des murs de clayonnage directement ancrés dans le sol, mais, à la différence de Roanne, des poteaux porteurs intégrés à la paroi ou situés dans l'espace intérieur ont été systématiquement repérés. Des parois caractérisées par une juxtaposition de poteaux verticaux de faible diamètre, observées à Villeneuve-Saint-Germain, pourraient cependant s'apparenter à celles de Roanne. Le rôle de support principal, ou au moins partiel, de la toiture dévolu aux parois est par ailleurs bien mis en évidence par l'existence d'angles arrondis et non renforcés dans les exemples de Roanne, Budapest et Verberie (Oise) (Blanchet, Buchsenschutz et Ménier 1983), qui supposent en outre une toiture en pavillon. La paroi de plan courbe est également utilisée pour la réfection d'un bâtiment du Braden II à Quimper (Menez 1990, fig. 3, N° 2). F. Audouze et O. Buchsenschutz (1989, 75), reprenant le schéma évolutif de Zippelius, considèrent le mode de construction sur paroi directement ancrée dans le sol comme archaïque à cause des remontées obligées

d'humidité dans les parois, qui réduisent la durée de vie des bâtiments, tout en reconnaissant que l'évolution de la technique de construction sur parois porteuses est difficile à retracer tant les témoignages archéologiques sont peu nombreux.

Suivant le même schéma, les constructions sur sablière basse de la première phase de Besançon appartiendraient à un stade plus évolué qui conduira à terme au surélèvement de la sablière, isolant ainsi complètement la maison de l'humidité. Cette technique de construction à pans de bois, avec ourdissage probable de clayonnage, correspond au «*Ständerbau*», qu'il est malheureusement très difficile de distinguer d'après les témoignages archéologiques du «*Blockbau*», apparemment typique des régions alpines. L'exemple le plus connu demeure le bâtiment daté du Hallstatt final sous le tumulus 4 de la Heuneburg (Schiek 1985). Cette technique est également attestée par l'urne cabane hallstattienne d'Obliwice (Poméranie) qui figure une structure avec parois en colombage sur sablière basse et renforts disposés en contreventement (Buchsenschutz 1989).

Cette amélioration (construction sur sablière basse, puis utilisation de solins) n'apparaît vraisemblablement à Roanne qu'à la phase III.

C'est durant cette même période que la technique de la brique crue et l'utilisation du mortier apparaissent à Besançon et la *tegula* à Roanne. Cette introduction de nouvelles techniques constructives en Gaule interne a dû se faire par le relais de Vienne et Lyon, dont les premiers vestiges d'urbanisme datent de la même époque (Desbat *et al.* 1989; Desbat 1990). Cependant, il faudra sur les deux sites attendre le changement d'ère pour voir apparaître dans l'habitat privé les sols en *terrazzo* et les murs maçonnisés. Les techniques de construction gauloises des II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. répondent, en fait, à une grande diversité. Plusieurs peuvent même coexister dans la même unité d'habitation<sup>20</sup>. Cette diversité est en partie due à des contraintes naturelles (ressources de bois...) mais également à un savoir-faire variable d'une région à l'autre. Ainsi, la technique utilisée à Besançon est plus fiable, puisqu'on ne retrouve pas sur les maisons de ce site les traces de réparations multiples observées à Roanne.

### Les aménagements intérieurs

La documentation exposée au cours du colloque d'Arles (1989) à propos du Midi de la France constitue encore la référence obligée dans ce domaine.

La variété des foyers attestée à Roanne (foyers centraux fixes, «braseros» transportables, fours à coupole, grands foyers extérieurs non construits) est parfaitement cohérente avec celle reconnue sur les sites méridionaux, en particulier à Martigues.

Pour la Gaule interne, le même genre de constatation a pu être fait en Armorique (Menez 1990): coexistence de foyers centraux, de fours à coupole et de foyers extérieurs. Plus précisément, les fours à coupole peuvent remplacer les foyers centraux ou peuvent être installés en même temps, dénotant

alors une fonction différente. Des foyers, souvent construits sur des radiers de céramiques, ont également été repérés aux Mureaux. Deux positions sont privilégiées: la position centrale et le long du mur opposé à l'entrée.

Les plaques de foyer à rebord existent sur certains sites de Gaule interne (Levroux, Clermont-Ferrand-Aulnat) mais leur emploi ne semble pas s'y être généralisé<sup>21</sup> (Audouze et Buchsenschutz 1989, 138). La fouille de Roanne confirme cette diversité et nous incite à souligner l'intérêt de l'étude attentive de tous les fragments de terre cuite.

Si les silos et les greniers sont très fréquents, le stockage dans des «caves» aménagées à l'intérieur de l'habitation paraît bien moins fréquent. Ce type de construction semi-excavé est en effet rarement attesté, bien que facilement identifiable<sup>22</sup>. Il constitue peut-être l'antécédent des caves maçonnées repérées très fréquemment dans tout le quart nord-est de la Gaule et dès avant la fin du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., en particulier sur plusieurs sites d'oppida (par exemple le

Mont Beuvray, Alésia, Vertault, le Titelberg...). La liaison de la cave et de l'habitat, clairement attestée à Besançon et au Titelberg, autorise aussi le rapprochement avec les souterrains armoricains du Second âge du Fer, dont l'utilisation comme lieu de stockage est la plus plausible (Giot 1990).

Les inhumations d'enfants très jeunes sont relativement fréquentes dans le Midi de la France et souvent situées dans un remblai à l'intérieur de la maison, la localisation la plus répandue étant le long des murs (Py 1990, 391-415; Dedet et Schwaller 1990). Selon les études anatomiques, il s'agit d'enfants morts-nés, ou morts peu de temps après la naissance, ce qui semble aussi être le cas à Roanne. En Gaule interne, les mentions de sépultures d'enfants à l'intérieur des maisons, ou du moins sur des sites d'habitat, sont peu nombreuses: site de Clermont-Ferrand-Aulnat (information J. Collis), ou peut-être encore Armorique, quoique les interprétations demeurent souvent hypothétiques, les os disparaissant du fait de l'acidité du terrain (Tanguy 1990).

## CONCLUSION

L'accumulation des strates, liée au mode de conservation typique du milieu urbain, a permis sur les deux sites l'étude précise de modules d'habitat et de leur évolution au cours des II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. Actuellement, le manque de comparaison nous oblige à récolter la documentation en attendant que d'autres fouilles extensives menées dans les mêmes conditions alimentent le dossier. D'ores et déjà, nous pouvons noter la similitude des volumes habitables et l'installation d'un foyer dans la maison, souvent doublé par un autre, situé à l'extérieur, alors que les techniques de construction sont différentes, tout comme les moyens de stockage alimentaire.

Une première rupture due à l'introduction de techniques constructives romaines (brique crue, *tegulae*, enduits de mortier), dont Vienne et Lyon ont pu être le relais, est observée vers 30 av. J.-C. Le Mont Beuvray est un exemple encore plus probant de l'acquisition rapide et spontanée des nouveaux modes de construction et d'habitat par le monde indigène, même si une datation plus précise des vestiges architecturaux de ce site est nécessaire (Déchelette 1904). Néanmoins, l'appropriation de techniques et de modes d'habitation romanisés ne s'accompagne pas, dans une première phase, de celle des schémas d'urbanisme de même origine dont les sites de Lyon et Vienne fournissent également des exemples accomplis, ceux-ci n'étant expérimentés en Gaule lyonnaise que lors de la mise en œuvre du programme d'aménagement du territoire qui a accompagné les premières réformes administratives d'Auguste.

Inversement, la fréquence des caves maçonnées à l'époque gallo-romaine dans les régions de l'Est et du Centre-Est, en particulier sur les oppida, peut correspondre au prolongement d'un mode de stockage dont la fouille de Besançon a confirmé l'appartenance à la tradition indigène.

La volonté d'organiser les unités d'habitation est attestée depuis la fin du II<sup>e</sup> siècle, à Besançon, et sûrement depuis une époque antérieure à Roanne (horizon La Tène C2). Ces agglomérations sont alors de véritables centres où les activités artisanales, commerciales et agricoles se côtoient, même si, à Roanne, les traces d'artisanat sont ténues. L'organisation observée sur ce dernier site (mais sur une faible surface!) rappelle l'urbanisme contemporain du Midi de la France, caractérisé par le tracé préliminaire d'un parcellaire dont le lotissement conduit à une disposition régulière des habitations. Celle illustrée par la fouille de Besançon paraît en revanche moins structurée: groupes de maisons de disposition irrégulière (et variable au gré des reconstructions) répartis le long d'un chemin de desserte. La densité de l'habitat, apparemment plus faible qu'à Roanne, présente également des affinités avec des sites tels que Villeneuve-Saint-Germain, Condé-sur-Suippe ou Staré Hradisko, où chaque unité domestique se compose non seulement d'une habitation, mais aussi d'un vaste enclos.

La réorganisation des villages au même moment, peu après le milieu du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., n'est pas interprétable en termes historiques. La complexité de la trame de l'agglomération gallo-romaine – différente d'un simple quadrillage – montre, en revanche, dans les deux cas l'importance de l'héritage gaulois. Il est possible que des schémas radicalement opposés aient conduit à des traces archéologiques semblables. Besançon, oppidum central des Séquanes puis ville romaine importante, pourrait être le type même de l'agglomération où les influences romaines se sont développées très tôt, dans les manières de bâtir comme dans la typologie des constructions, mais où l'urbanisation primitive ne respecte pas un schéma romanisé. À Roanne, site d'importance subalpine, le tissu urbain gallo-romain préservera le parcellaire

préexistant, déjà élaboré, parce qu'aucune volonté de réorganisation n'est apparue à l'époque romaine. Ces scénarios ne sont évidemment pas exclusifs: l'urbanisation romaine peut aussi (et c'est sans doute le cas le plus fréquent) faire table rase de l'agglomération antérieure, lorsque celle-ci, secondaire, n'a pas connu cette première phase de développement «à la romaine». C'est par exemple ce que l'on constate pour le nouveau chef-lieu de la cité des Séguisaves, *Forum Segusiavorum* (Feurs), où l'implantation tardo-augustéenne de la trame urbaine s'accompagne du nivelingement de l'habitat gaulois et de sa nécropole.

Jean-Olivier Guilhot  
Direction des Antiquités  
9 bis, rue Ch.-Nodier  
F-25043 BESANÇON CEDEX

Marie-Odile Lavendhomme  
Vincent Guichard  
Dépôt de fouilles départementales  
Musée Déchelette  
22, rue A.-France  
F-42328 ROANNE CEDEX

## NOTES

1. L'étude des niveaux gaulois du parking de la Mairie à Besançon est assurée par F. Chol, C. Goy, S. Jounin, A. Lafosse (étude archéologique des structures), M. Feugère (petits objets), B. Fischer (monnaies gauloises), J. Gelot (dessin), S. Humbert (céramique), F. Laubenheimer (amphores), P. Méniel (faune), sous la coordination de J.-O. Guilhot. Par ailleurs, cette recherche doit beaucoup à l'extrême gentillesse d'O. Buchsenschütz qui nous a ouvert sa bibliothèque, fait part de ses remarques sur le site et orientés par ses conseils. Les plans de Besançon sont dus à J. Gelot et J.-O. Guilhot, ceux de Roanne à M.-O. Lavendhomme.

2. Le mobilier, conservé au Musée de Besançon, est en cours d'examen.

3. La fouille de l'Institution Saint-Paul a été dirigée par Michel Vaginay. L'étude en cours des niveaux gaulois et gallo-romains de Roanne est coordonné par V. Guichard et M.-O. Lavendhomme, avec la participation d'O. Blin (étude architecturale gallo-romaine), M. Feugère (petits mobiliers gallo-romains), M. Genin (céramique gallo-romaine), G. Gentric (monnaies gauloises), P. Méniel (faune) et J.-P. Morel (campanienne). Par ailleurs, les résultats des fouilles opérées par M. Bessou entre 1962 et 1969 et par J. Poncet entre 1966 et 1969 dans des parcelles qui jouxtent celle traitée en 1987 (en partie publiés dans: Bessou 1976 et Poncet s.d.) seront intégrés à cet article. Nous les remercions vivement d'avoir mis à notre disposition leur documentation et donc permis cette synthèse.

4. Sur la topographie antique du site de Roanne, cf. Poncet 1968, 25-40 et Poncet 1987, 13-14.

5. La chronologie et les datations retenues sont celles exposées lors de l'étude de l'habitat gaulois de Feurs, autre site du territoire séguisave, distant de Roanne de seulement 40 km (Vaginay et Guichard 1988, 153-155, 187-190). L'apparition des premiers vestiges structurés d'habitat est datable de la phase 1 de l'habitat de Feurs.

6. C'est à la même période qu'appartiennent les tombes les plus anciennes de la nécropole qui sera utilisée jusqu'au III<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.

7. Les datations dendrochronologiques ont été effectuées par C. Orcel et C. Dormoy, Archéolabs, 38840 Saint-Bonnet-de-Chavagne.

8. Jusqu'à 10 niveaux de sols se superposent, correspondant à une épaisseur de sédimentation de 0,8 m.

9. Malgré la distinction facile des sols successifs des maisons S2, S3 et S4, il a été impossible, à la fouille, de déterminer exactement à chaque fois le plan correspondant, les niveaux d'ouverture des tranchées d'implantation de parois n'étant pas toujours discernables précisément. La distinction des différents états s'appuie principalement sur la succession des foyers.

10. Le sommet des négatifs de parois a parfois été arasé par des événements postérieurs, mais la majorité est bien conservée, donnant

une bonne idée de la profondeur des fondations.

11. Les trous de poteaux sont plus nombreux et souvent plus importants (poteaux calés) sur le côté ouest des maisons, non protégé par des bâtiments accolés.

12. Ces cloisons, situées au sommet des niveaux archéologiques, sont difficiles à dater précisément. Toutefois, la présence de très nombreux et importants tessons d'amphores Dressel 1 et l'absence d'amphores apparaissant à l'époque augustéenne (par exemple les Dressel 2-4) interdit une datation trop basse.

13. O. Buchsenschütz (1984, 190-192) distingue typologiquement la cave (le terme cellier serait peut-être plus adapté) de l'atelier par sa profondeur plus importante (à partir de 0,8 m), destinée à protéger du gel les légumes, produits verts et céréales stockés en atmosphère aérée. Un passage de Tacite (*Germanie*, 16), décrivant les maisons des Germains, semble faire allusion à ces caves: « Ils ont aussi l'habitude de creuser des cavités souterraines et ils les chargent en dessus d'un gros tas de fumier, refuge contre l'hiver et resserre pour les grains, car ils adoucissent la rigueur des froids par ces sortes d'abris.»

14. Si l'on met de côté certains oppida de Gaule belgique (comme celui de Variscourt/Condé-sur-Suippe) qui posent des problèmes particuliers, dus notamment à un environnement géographique très différent (cf. *infra*), celui de la partie occidentale de la Celtique pour lequel l'occupation de La Tène D1 est la mieux caractérisée est le Titelberg, chez les Trévires (Metzler 1984).

15. On ne peut mentionner que des sites qui, s'ils sont prometteurs, n'ont fait l'objet que d'explorations limitées. Parmi les signalements récents: Feurs (Loire), Genève, Meulan-Les Mureaux (Yvelines), Lacoste (Gironde), Vienne (Isère). Les oppida sont également susceptibles de livrer des stratigraphies importantes, mais les études disponibles sont peu nombreuses; citons par exemple Essalois (Loire), le Mont Beuvray (Saône-et-Loire) et le Titelberg (Luxembourg).

16. La dendrochronologie a permis de dater vers 110 le premier état du rempart (Faye 1990, 122).

17. Cf, par exemple, les plans compilés dans Collis 1984 et Cunliffe et Rowley 1976.

18. En Languedoc, la surface de l'habitation augmente régulièrement au cours de l'âge du Fer pour se stabiliser à une moyenne de 26-28 m<sup>2</sup> entre 250 et 200 av. J.-C. Les comparaisons précises avec la Celtique sont cependant difficiles à établir, vues la disparité des solutions techniques (possibilité d'étage, de cellules contiguës...) et surtout l'indigence de la documentation (Arles. Pré-actes 1989). A Pluguffan Keriner (Finistère) (Menez 1988), la maison, au sol parfaitement conservé, a une emprise d'environ 4 m x 5 m, qui correspond à la surface moyenne des maisons en Armorique (23 m<sup>2</sup>)

(Menez 1990). Aux Mureaux (Yvelines), suivant les différentes reconstitutions, la surface serait de 25 à 50 m<sup>2</sup> (Morin et Trombetta 1990; Barrat 1990). De petites habitations semblent également exister à Alésia, l'une d'elles avec une superficie de 4 m x 6 m (Jannet-Vallat 1990). Une maison de Budapest-Gellérthegy (Hongrie) mesure 4,5 m par 6,5 m (Audouze et Buchsenschutz 1989, 154). Au Titelberg, celles dégagées paraissent nettement plus vastes (jusqu'à 7,5 x 12,5 m d'après le plan publié par Metzler 1984, 76).

19. Nous remercions vivement MM. Patrick Pion et Bruno Robert de nous avoir laissé l'accès à la documentation inédite qu'il ont rassemblée sur ces sites.

20. Aux Mureaux, l'habitat de l'Ile Belle (100/40 av. J.-C.) a une paroi en argile crue doublée à l'intérieur d'un fossé de drainage et une autre construite à l'aide d'une triple rangée de poteaux disposés en quinconce. Pour la période postérieure (vers 40 av. J.-C.), l'habitation N°3 a un mur sur sablière basse transpercée par de gros

poteaux porteurs et un autre construit sur un solin en pierre sèche. (Morin et Trombetta 1990).

21. Cette rareté apparente résulte peut-être du fait que ce type de mobilier, peu spectaculaire, est souvent négligé.

22. A l'inventaire de Buchsenschutz (1984, 190-192), il faut ajouter les exemples du Titelberg (caves disposées à l'intérieur d'habitations et de même module qu'à Besançon) (Metzler 1984) et de l'Altenburg de Bundenbach (grande cave rupestre de 7 x 5 m précédée d'un vestibule, à proximité d'habitations) (Schindler 1977). A Yverdon (Suisse), les fouilles de 1954, rue des Philosophes (Kasser 1954), avaient mis au jour plusieurs structures excavées de La Tène finale, interprétées alors comme des cabanes, mais qui rappellent les caves du parking de la Mairie à Besançon. (Renseignement: Ph. Curdy et G. Kaenel). A Roanne, une cave de ce type (2,4 x 2,8 m), avec une paroi coffrée maintenue par quatre poteaux plantés aux angles, est datée du milieu de l'époque augustéenne.

## BIBLIOGRAPHIE

Arles Pré-Actes: Habitats et structures domestiques en Méditerranée occidentale durant la protohistoire (Pays valencien, Catalogne, Midi de la France, Côte ligurie italienne). Pré-actes du colloque d'Arles, 1989. Arles, 1989.

Audouze et Buchsenschutz 1989: AUDOUZE (F.) et BUCHSENSCHUTZ (O.). – Villes, villages et campagnes de l'Europe Celtique. Paris, 1989.

Barat 1990: BARAT (Y.). – L'agglomération gallo-romaine précoce (période augustéenne et tibérienne). In: Un port de 2000 ans aux Mureaux; Des Gaulois à Charlemagne. Ville des Mureaux, Centre de Documentation sur le Patrimoine Local, 1990, pp. 18-20.

Bessou 1976: BESSOU (M.). – Etude des vestiges de La Tène découverts à Roanne: fouilles de l'Institution St-Joseph. Saint-Etienne, 1976.

Blanchet et al. 1983: BLANCHET (J.-C.), BUCHSENSCHUTZ (O.) et MÉNIEL (P.). – La maison de La Tène moyenne de Verberie (Oise), «Le Buisson Campin». In: Bardon (L.) et al. éd., Les Celtes dans le Nord du Bassin parisien, VI<sup>e</sup>-I<sup>e</sup> siècles av. J.-C. RAP, 1, 1983.

Buchsenschutz 1984: BUCHSENSCHUTZ (O.). – Structures d'habitats et fortifications de l'âge du Fer en France septentrionale. Mémoires de la Société Préhistorique Française, 18. Paris, 1984.

Buchsenschutz 1989: BUCHSENSCHUTZ (O.). – Essai d'interprétation des urnes-cabanes et des descriptions textuelles ou plastiques des habitations protohistoriques de l'Europe tempérée. In: Problemy kultury luzyckiej na pomorzu. Slupsk, 1989, pp. 293-306.

Choel et al. 1991: CHOEL (F.), GOY (C.), GUILHOT (J.-O.) et HUMBERT (S.). – L'agglomération celtique de Besançon (Doubs). Fouilles du parking de la Mairie 1989-1990. In: Les Celtes dans le Jura. Catalogue de l'exposition, Pontarlier-Yverdon-les-Bains, 1991. Yverdon-les-Bains, 1991, pp. 90-94.

Collis 1984: COLLIS (J.). – Oppida: earliest Towns North of the Alps. Sheffield, 1984.

Constantin et al. 1982: CONSTANTIN (C.), COUDART (A.) et DEMOULE (J.-P.). – Villeneuve-Saint-Germain, Les Grandes Grèves: les bâtiments de La Tène III. In: la Vallée de l'Aisne: cinq années de fouilles protohistoriques. RAP, N° spécial hors série, pp. 185-205.

Cunliffe et al. 1976: CUNLIFFE (B.) et ROWLEY (T.). – Oppida in barbarian Europe. BAR, International Series, 11. Oxford, 1976.

Dartevelle 1991: DARTEVELLE (H.) et HUMBERT (S.). – Besançon antique: nouvelles données. RAE, 42, 1991, pp. 153-178.

Dedet et Schwaller 1990: DEDET (B.) et SCHWALLER (M.). – Pratiques cultuelles et funéraires en milieu domestique sur les oppidums languedociens. Documents d'Archéologie Méridionale, 13, 1990, pp. 137-162.

Desbat 1990: DESBAT (A.). – Etablissements romains ou précocelement romanisés. In: Duval (A.), Morel (J.-P.) et Roman (Y.) éd., Gaule interne et Gaule méditerranéenne aux II<sup>e</sup> et I<sup>e</sup> siècles avant J.-C. RAN, suppl. 21. Paris, 1990, pp. 243-254.

Desbat et al. 1989: DESBAT (A.), GENIN (M.), LAROCHE (C.) et THIRION (P.). – La chronologie des premières trames urbaines à Lyon. In: Goudineau (C.) éd., Aux origines de Lyon. DARA, 2. Lyon, 1989, pp. 95-118.

Déchelette 1904: DÉCHELETTE (J.). – Les fouilles du Mont Beuvray de 1897 à 1901. Paris-Autun, 1904.

Faye et al. 1990: FAYE (O.). – Des fortifications de La Tène à Metz (Moselle). Trierer Zeitschrift, 53, 1990, pp. 55-126.

Giot 1990: GIOT (P.-R.). – Souterrains et habitats à l'âge du Fer en Armorique. In: Duval (A.), Le Bihan (J.-P.) et Menez (Y.) éd., Les Gaulois d'Armorique. RAO, 3<sup>e</sup> suppl., 1990, pp. 53-61.

Guilhot et al. 1991: GUILHOT (J.-O.), LLOPIS (E.), CHOEL (F.), HUMBERT (S.), GOY (C.) et GELOT (J.). – Besançon: 4000 m<sup>2</sup> pour réécrire l'histoire d'une ville. Archéologia, 267, 1991, pp. 44-55.

Guilhot et Goy 1990: GUILHOT (J.-O.) et GOY (C.). – Besançon,

document d'évaluation du patrimoine archéologique urbain. Tours, CNAU, 1990.

Almagro-Gorbea *et al.* 1989: ALMAGRO-GORBEA (M.) *et al.* – Les fouilles du Mont Beuvray. Rapport biennal 1986-1987. *RAE*, 40, 1989, pp. 205-228.

Ilett *et al.* 1981: ILETT (M.), DEMOULE (J.-P.), COUDART (A.), et CONSTANTIN (C.). – Structures d'habitat et urbanisme à Villeneuve-Saint-Germain (Aisne). *In:* Buchsenschutz (O.) éd., Les structures d'habitat à l'âge du Fer en Europe tempérée. L'évolution de l'habitat en Berry. Paris, 1981, pp. 201-206.

Jannet-Vallat 1990: JANNET-VALLAT (M.), avec la collaboration de DEYTS (S.), RABEISEN (E.). – Il était une fois la Côte-d'Or... 20 ans de recherches archéologiques. Catalogue de l'exposition, Musée archéologique de Dijon, 1990. Dijon, 1990.

Kasser 1954: KASSER (R.). Yverdon à l'époque de La Tène. *Ur-Schweiz*, XVIII, 4, 1954, pp. 59-62.

Massy 1983: MASSY (J.-L.). – Informations archéologiques, circonscription de Picardie. Variscourt-Condé-sur-Suippe. *Gallia*, 41, 1983, pp. 236-238.

Menez 1988: MENEZ (Y.). – Pluguffan-Keriner (Finistère). Sondage sur un habitat datable de la transition La Tène finale-Gallo-Romain précoce. *In:* Audouze (F.) et Buchsenschutz (O.) éd., Architectures des âges des métaux: Fouilles récentes. Paris, 1988, pp. 111-120.

Menez *et al.* 1990: MENEZ (Y.). – Les bâtiments de l'âge du Fer en Armorique. *In:* Duval (A.), Le Bihan (J.-P.) et Menez (Y.) éd., Les Gaulois d'Armorique. *RAO*, 3<sup>ème suppl.</sup>, 1990, pp. 121-137.

Metzler 1984: METZLER (J.). – Das treverische Oppidum an dem Titelberg (Luxemburg). *In:* Trier, Augustusstadt der Treverer. Catalogue de l'exposition, Rheinisches Landesmuseum, Trier, 1984. Mayence, 1984, pp. 68-78.

Morin et Trombetta 1990: MORIN (J.-M.) et TROMBETTA (P.-J.). – Une agglomération de fond de vallée à La Tène finale. *In:* Un port de 2000 ans aux Mureaux; Des Gaulois à Charlemagne. Ville des Mureaux, Centre de Documentation sur le Patrimoine Local, 1990, pp. 10-17.

Passard et Urlacher 1983: PASSARD (F.) et URLACHER (J.-P.). – Aux origines de Besançon gallo-romain. *Archéologia*, 182, 1983, pp. 32-37.

Pétrequin *et al.* 1979: PÉTREQUIN (P.), dir. – Le Gisement néolithique et protohistorique de Besançon-Saint-Paul (Doubs), *ALUB*, 228, Série Archéologie, 30. Paris, 1978.

Pétrequin et Vuillat 1976: PÉTREQUIN (P.) et VUILLAT (D.). – Habitats de l'Age du Bronze et de La Tène finale à Besançon (Doubs). *RAE*, 18, 1967, pp. 259-284.

Pion 1989: PION (P.). – Le temps des peuples et des cités. *In:*

Archéologie. Grands travaux en Picardie. Autoroute A26. Bilan des recherches archéologiques de sauvetage dans le département de l'Aisne (1982-1987). Amiens, 1989, pp. 63-64.

Poncet 1968: PONCET (J.). – Les recherches archéologiques à Roanne. *In: Etudes Foréziennes*, I. Saint-Etienne, Centre d'Etudes foréziennes, 1968, pp. 25-40.

Poncet *et al.* 1987: PONCET (J.). – Le pays roannais gallo-romain: approche historique et archéologique. *In:* Catalogue de l'exposition, Musée Déchelette, 1987. Roanne, 1987.

Poncet: PONCET (J.). – Les fouilles de la rue Gilbertès. Cahiers d'archéologie régionale. Bulletin du groupe de recherches archéologiques de Roanne, multigraphié, 5, 6, 10, 11, 12, s.d.

Py 1990: PY (M.), éd. – Fouilles dans la ville antique de Lattes. Les îlots 1, 3 et 4-nord du quartier Saint-Sauveur. *Lattara*, 3. Lattes, 1990.

Schiek 1985: SCHIEK (S.). – Bestattung im Haus?. *Fundberichte aus Baden-Württemberg*, 10, 1985, pp. 29-35.

Schindler 1985: SCHINDLER (R.). – Die Altburg von Bundenbach: eine befestigte Höhensiedlung des 2. 1. Jahrhunderts v. Chr. in Hunsrück. *Trierer Grabungen und Forschungen*, 10. Mayence, 1985.

Tanguy *et al.* 1990: TANGUY (D.). – Sépultures et habitats en Armorique à l'âge du Fer. *In:* Duval (A.), Le Bihan (J.-P.) et Menez (Y.) éd., Les Gaulois d'Armorique. *RAO*, 3<sup>ème suppl.</sup>, 1990, pp. 139-152.

Vaginay 1986: VAGINAY (M.). – Les oppida de la Loire ; Joeuvre et le Crêt-Châtelard: recherches récentes. *Cahiers archéologiques de la Loire*, 6, 1986, pp. 47-67.

Vaginay et Guichard 1988: VAGINAY (M.) et GUICHARD (V.). – L'habitat gaulois de Feurs (Loire). Fouilles récentes (1978-1981). *DAF*, 14. Paris, 1988.

Vaginay et Valette 1982a: VAGINAY (M.) et VALETTE (P.). – Recherches sur les origines de l'urbanisme antique de Feurs. *Cahiers Archéologiques de la Loire*, 2, 1982, pp. 39-72.

Vaginay et Valette 1982b: VAGINAY (M.) et VALETTE (P.). – Sauvetage sur le site protohistorique de Goincet (commune de Poncins). *Ibid.*, pp. 109-111.

Valette et Guichard 1991: VALETTE (P.) et GUICHARD (V.). – Le forum gallo-romain de Feurs (Loire). *Gallia*, 48, 1991, pp. 109-164.

Villes 1979: VILLES (A.). – Les silos de l'habitat protohistorique en Champagne crayeuse. *In:* Gast (M.) et Sigaut (F.) éd., Les techniques de conservation des grains à long terme: Leur rôle dans la dynamique des systèmes de cultures et des sociétés. Paris, 1979, pp. 194-225.

